

**RADIO BINGO SPÉCIAL**

**3000 \$**  
en prix

Ce samedi à 11 h  
sur les ondes de **CINN91,1**




## MARIE-JOSÉE BOUCHER



**PAGE 2**

**RECONNUE PAR LA VILLE  
POUR SES IMPLICATIONS**

## DIFFICILE DE RESPECTER LES PASSAGES DE PIÉTONS **PAGE 3**



**« 1 véhicule sur 3 n'arrête pas ! »**

- VALÉRIE PICARD

## LE MINISTRE STEVE CLARK DEMISSIONNE **PAGE 6**

**PROGRAMMATION  
D'AUTOMNE CINN 91,1  
**PAGE 10****



**PAGE 19**

**LES JACKS REMPORTENT  
LA COUPE TELECO**

 **LECOURSMOTORSALES**

**GROSSE PROMOTION !!**

**TOUT LE MOIS DE SEPTEMBRE**

**SUR LES 2023 F-150 !!**

**Rabais**

Hearst 705 362-4011  
Kapuskasing 705 335-8553

[www.lecoursmotorsales.ca](http://www.lecoursmotorsales.ca)

**UN DUR  
Ford  
DE DUR**

**Passez nous voir !!**

## Marie-Josée Boucher-Basque récompensée pour ses efforts

Par Renée-Pier Fontaine

Chaque année, la Ville de Hearst organise une soirée pour remercier les citoyens qui se dévouent à des causes pour le bien-être de la communauté. Le 31 août dernier, l'honneur de bénévole exceptionnelle a été remis à Marie-Josée Boucher-Basque. Son mari avait



Photos tirées de sa page Facebook personnelle avec son consentement.

proposé sa nomination au comité, citant à quel point son dévouement à la communauté l'avait toujours émerveillé.

Marie-Josée est une femme bien connue à Hearst pour son implication communautaire, et ce, dans différentes sphères. Elle compte plus de 37 ans au sein de l'équipe des pompiers volontaires de Hearst, ayant commencé sa carrière à 16 ans en tant que junior, 21 ans avec le Club Rotary, 10 ans aux soins palliatifs de l'Hôpital Notre-Dame et au Foyer des Pionniers, ainsi que 30 ans à s'occuper du bien-être des animaux avec l'organisme Hearst Pet Finder & Rescue.

Sa passion pour les animaux l'a poussée à offrir un service de zoothérapie depuis huit ans au Foyer des Pionniers et six ans auprès de l'Intégration communautaire. « Avec l'Intégration, j'apporte un animal différent une fois par mois pour le montrer et leur en apprendre plus sur l'animal. J'ai apporté des rats, des

poussins, des chèvres, des lapins, des chats, des chiens, des tortues, un crabe, un bébé mouffette, etc. Plusieurs des animaux proviennent de chez Sue's Pets ou bien des fermes locales. Avant la COVID-19, je visitais trois ailes au Foyer des Pionniers avec mes deux chiens : Ana une femelle malamute de 12 ans, qui est maintenant décédée, et Leia, un teckel de 13 ans. Je fais encore des visites aux patients avec Leia, mais ce n'est plus aussi régulier depuis la covid », explique-t-elle.

Mme Boucher-Basque est une artiste et elle a su mettre ses talents à l'œuvre pour la communauté. Ça fait plus de 30 ans qu'elle maquille les enfants lors de divers événements communautaires et elle est juge volontaire pour les concours de dessins de la Caisse Alliance depuis 14 ans.

En 1986, en plus d'être impliquée au sein des pompiers volontaires, Marie-Josée a été la première vice-présidente au Service à la Jeunesse de Hearst, l'organisme qui était unique en son genre à l'époque et qui est à l'origine du Camp Source de Vie, qui a été remplacé depuis par le Centre Partenaires pour l'emploi. Elle a aussi fait partie du Canadian Air Search and Rescue pendant une quinzaine d'années,

mais le chapitre de Hearst est désormais fermé. Elle a aussi été secrétaire et trésorière pour l'Aide mutuelle du district de Cochrane pendant 14 ans.

Marie-Josée Boucher-Basque fait également partie du chapitre de Hearst pour la dystrophie musculaire depuis 19 ans, à titre de conseillère et présidente. Un jeune homme de Hearst atteint de la maladie a pu bénéficier de l'aide du comité qui a fait des levées de fonds pour offrir un soutien financier dans l'achat de l'équipement nécessaire à ses besoins et adapter des pièces de sa maison. « On l'avait nommé ambassadeur des pompiers une année, il avait reçu un manteau et un numéro de pompier. Je n'ai jamais vraiment lâché, mais je n'ai pas refait de levée de fonds depuis la covid, c'était plus difficile avoir de l'aide », dit Marie-Josée.

Comme dirait son mari, Dean Basque : « Si on calcule tout ça, c'est presque 160 ans de bénévolat. Combien de personnes peuvent mettre ça à leur curriculum ? Si ça ce n'est pas une volontaire exceptionnelle, je ne sais pas ce qui pourrait l'être ». Marie-Josée compte bien continuer à s'impliquer dans la communauté encore pendant plusieurs années.



**Electrical Power SOLUTIONS**

**GENERAC**  
AUTHORIZED DEALER

SALES | SERVICE | INSTALLATION

**Stéphane NÉRON**  
Electrical contractor

705 362-4014  
ElectricalPowerSolutions@outlook.com  
RESIDENTIAL | COMMERCIAL | INDUSTRIAL

**RE/MAX**  
Crown Realty (1989) Inc., Brokerage  
Independently owned and operated

Tél : 705 372-5408  
Sans Frais : 1 800-601-8601  
audrey@remaxcrown.ca

**AUDREY AUBIN**  
AGENTE IMMOBILIÈRE

## Les automobilistes ne respectent pas les droits de passage des piétons

Par Steve Mc Innis

La nouvelle année scolaire est commencée, ce qui apporte davantage de piétons dans les rues de la ville. Déjà, plusieurs parents s'inquiètent de voir leur enfant partir seul puisque les automobilistes ne respectent pas les droits de passage des piétons. Même avec les nouveaux systèmes de lumières installés par la Ville de Hearst, certains automobilistes semblent ignorer qu'il faut s'immobiliser pour laisser passer les piétons, par surcroît les enfants.

Lors de chaque entrée scolaire, de la sensibilisation doit être faite afin de rappeler aux automobilistes d'être prudents sur les routes, surtout aux passages de piétons, et d'observer les règles à suivre lorsqu'on rencontre un autobus scolaire.

Au fil des ans, la Ville de Hearst a investi plusieurs milliers de dollars pour changer les systèmes de lumières aux passages piétonniers en plus d'ajouter des capteurs de vitesse aux quatre coins de la municipalité. Pour ce qui est de la priorité aux piétons, la situation n'a toutefois pas changé. Valérie Picard habite sur un coin de rue où il y a un passage de piétons comportant un système lumineux installé dernièrement par la Ville, et elle l'utilise régulièrement. « Si j'avais à estimer, je dirais qu'un véhicule sur trois n'arrête pas ! Cette semaine,



ma mère a retenu mon fils pour l'éviter de passer, car elle trouvait que l'auto s'en venait trop vite et comme de fait, il n'a jamais arrêté, même si les lumières étaient allumées. »

Cette aventure l'a poussé à publier un message sur Facebook afin d'inviter les conducteurs à immobiliser leur véhicule aux passages de piétons. « Des fois, après avoir allumé les lumières, j'étends mon bras en direction de la rue avant de marcher, un peu comme on fait en bicyclette, mais les véhicules passent pareil », déplore Mme Picard.

D'autres personnes ont commenté le message de Mme Picard

indiquant avoir vécu ou avoir été témoin de situations semblables. Une dame propose même à la Ville d'installer une caméra aux principales intersections afin de pouvoir remettre des billets d'infraction aux automobilistes qui n'arrêtent pas aux passages piétonniers allumés.

Pourtant la loi est très claire, même s'il n'y a pas de lumières, les piétons ont priorité lorsqu'il y a un passage piétonnier qui comprend des pancartes et des bandes blanches peinturées sur l'asphalte. Selon le tableau d'infractions au Code de la route de la province de l'Ontario, omettre de s'arrêter à un passage à piétons, qu'il soit

piétonnier, communautaire ou d'élèves, le coût d'un billet d'infraction joue entre 365 \$ et 730 \$ en plus de quatre points d'inaptitude.

### PPO

Après consultation avec le détachement de Hearst de la Police provinciale de l'Ontario, aucun billet d'infraction n'a été remis à cet effet entre septembre 2022 et le 13 avril 2023, mais une attention particulière est justement en branle actuellement à ce sujet, surtout près des écoles.

À la suite d'une demande d'un conseil scolaire, une patrouille spéciale a été créée localement pour une période de six semaines.

« Nous avons commencé à faire plus de patrouille près des écoles et suivre les autobus le matin et en fin de journée », indique Daniel Crowell, directeur des opérations. « Actuellement, seul un avertissement a été donné à un automobiliste qui avait poursuivi sa route avant que le brigadier scolaire ne soit complètement revenu sur le trottoir. Également, nous aurons plus de facilité à remettre des billets d'infraction à ce niveau puisque nous avons maintenant des caméras dans tous les véhicules. Donc, il va être beaucoup plus facile pour nous lorsque viendra le temps d'aller devant les tribunaux puisqu'on va avoir les images. »

## Un vent de changement souffle à la Caisse Alliance

Par Renée-Pier Fontaine

La deuxième assemblée de groupe de sociétaires (AGS) de la Caisse Alliance a eu lieu mardi dernier à Hearst. Les membres de la haute direction en ont profité pour faire l'annonce officielle en ce qui concerne les changements qui sont à venir en octobre dans toutes les succursales de la Caisse Alliance. Les membres ont déjà été avisés, au cours des derniers mois, de l'introduction d'un nouveau système totalement indépendant que les planificateurs ont nommé Allia, une plateforme qui est strictement réservée à la Caisse. Ce nouvel environnement informatique changera le quotidien des employés, ceux-ci ayant accumulé plus de 20 000 heures de formation depuis janvier. Ils ont suivi une formation théorique et poursuivent de la formation pratique. Autrement dit, ils effectuent actuellement leurs opérations courantes sur les deux systèmes afin d'assurer la meilleure

transition possible. Les équipes de la Caisse Alliance travaillant sur ce projet depuis plus d'un an seront mutées ailleurs dans le réseau et sauront épauler les employés dans les changements.

Les sociétaires qui utilisent les services en ligne verront une nouvelle application avec des fonctions plus simples. Toutes les informations actuellement sur AccèsD seront transférées sur Allia, à l'exception des contacts inscrits pour les transferts Interac, par exemple les numéros de compte pour les paiements de factures.

La conversion informatique des systèmes se déroulera sur une période de trois jours, soit du 20 au 22 octobre 2023. Lors de ce processus, les membres n'auront pas accès à leurs comptes, ni au guichet automatique ou aux paiements avec leur carte de débit. La Caisse propose de sortir de l'argent comptant à ceux qui n'ont

pas d'autres méthodes de paiement, ou d'utiliser une carte de crédit pour faire leurs achats. Les entreprises locales seront averties que les cartes de débit des membres ne fonctionneront pas.

La direction demande également à ses membres de porter une attention particulière à toute la documentation qu'ils recevront par la poste d'ici le début du mois d'octobre.

Le 12 septembre, une lettre informative sera envoyée à tous les détenteurs de comptes pour leur expliquer les changements et la marche à suivre durant les prochaines étapes.

Ensuite, ils recevront leur nouvelle carte de débit et quelques jours plus tard un nouveau NIP. Les nouvelles cartes devront être gardées jusqu'à ce que le système entre en vigueur, soit le lundi 23 octobre. À partir de cette date, les cartes seront automatiquement activées avec le premier achat que

le membre effectuera. À titre de nouveauté, la carte Interac est une débit/Mastercard, ce qui permettra d'effectuer des achats en ligne avec la carte Interac.

Une autre chose qui était réclamée par la majorité des membres selon la direction, c'est le dépôt automatique des virements Interac, donc plus besoin d'entrer de question de sécurité ni de mot de passe pour envoyer ou recevoir un virement.



**Le président et chef de direction de la Caisse Alliance, Pierre Dorval, sera un invité de Steve Mc Innis lors de la première émission de L'Info sous la loupe ce vendredi 8 septembre à 11 h sur les ondes de CINN 91.1.**

## Dame Nature nous offre des températures qui passent du coq à l'âne !

Pour les personnes qui ne croient pas encore aux changements climatiques, je pense que les preuves commencent à être accablantes. Encore cette semaine, après trois grosses journées à plus de 30 degrés Celsius et en quelques heures on passe à près de 10 degrés, c'est sans compter les nombreux feux de forêt qui brûlent encore en ce moment à travers le Canada. Malheureusement, le message ne passe pas auprès de plusieurs personnes, dirigeants d'entreprises et des élues à travers la planète.

Pour certains scientifiques, il est minuit moins une en matière de retournement de la situation au niveau des changements climatiques. Pour d'autres, il est carrément trop tard ! Le problème est que le message n'a pas passé et a toujours de la difficulté à passer.

Personnellement, je crois que les scientifiques et les organisations environnementales ont manqué le bateau en matière de sensibilisation au cours des dernières années. Le message que j'entends depuis les années 90, c'est qu'on détruit la Terre, on pollue la Terre et on ne prend pas soin de l'environnement, etc. En fait, c'est beaucoup plus la race humaine qu'on est en train de détruire. Cessons de nous en faire pour la planète, nous ne sommes qu'une fraction de seconde dans un millénaire. Il ne faut pas s'en faire pour la santé de la Terre puisqu'elle va se régénérer et elle va prendre les choses en main lorsqu'il n'y aura plus de trace des êtres humains.

La plupart des Terriens ne se préoccupent plus de rien à part leur petit nombril. Donc, le message passerait peut-être mieux si on changeait de discours et qu'on parlait plutôt de l'élimination de la race humaine au lieu de la destruction de la planète.

Je ne veux pas paraître défaitiste, mais comment pouvons-nous convaincre la population de la Terre de limiter, entre autres, ses déchets, son empreinte de carbone, sa consommation de viande ou d'eau alors qu'on ne prend même pas soin de nous-mêmes ? On connaît pourtant la recette pour être en santé et mieux vivre : limiter les mauvais gras, manger plus de fruits et de légumes, boire plus d'eau, s'entraîner au moins 15 minutes par jour. Bin non, on mange de gros steaks cuits sur le charbon, on fait la queue dans les *fast food*, on vide des bouteilles de vin, on boit du Redbull et le sport est plus souvent qu'à son tour à la télévision qu'en pratique !

On connaît la recette pour notre propre santé et on le fait à peine, comment peut-on se convaincre de prendre soin de la santé de la planète pour éviter l'extinction de la race humaine. Le défi s'annonce corsé !

Si les dinosaures ont disparu, pourquoi pas l'être humain ? On a survécu sur cette Terre pendant des milliers d'années et on a trouvé plusieurs solutions à des problèmes qu'on croyait insurmontables. Toutefois, le plus gros des problèmes actuellement est la surpopulation. Déjà, des pays sont à peine capables de nourrir leur population et on assiste à des changements critiques au niveau de la biodiversité. Plus ça va aller, plus la nourriture sera difficile à trouver.

Les températures extrêmes, les inondations, les sécheresses, les feux de forêt et l'appauvrissement de la biodiversité contribueront à limiter les ressources comestibles. Jusqu'à maintenant, l'humain a toujours réussi à s'adapter pour survivre ; j'espère qu'on saura trouver des solutions le plus rapidement possible.

Des décisions difficiles devront être prises, et vite. Par exemple, outre des changements radicaux en matière de gaz à effet de serre, est-ce que les naissances devront être contrôlées dans les prochaines années pour contrer la surpopulation ?

À moins qu'on trouve de l'eau et de l'oxygène sur la lune ou encore sur mars, il est peut-être temps de penser à reconstruire l'arche de Noé ! En attendant, disons-nous que chaque geste compte et restons positifs pour que la situation change positivement dans les prochaines années ou, encore mieux, dans les prochains mois parce que les prochaines générations ne l'auront pas facile.

**Steve Mc Innis**

## SOURIRE DE LA SEMAINE



**réseau presse**  
médias professionnels de l'info locale

**FIER MEMBRE**

LES  
**Médias**  
de l'épinette noire

JOURNAL  
**LE NORD**

**CINN911.com**

### Équipe

**Steve Mc Innis**

Directeur général et éditeur  
smcinnis@hearstmedias.ca

**Sylvie Turgeon**

Adjointe à la direction  
adjdirection@hearstmedias.ca

**Pierre Floréa**

Journaliste

**Renée-Pier Fontaine**

Journaliste  
fpfontaine@hearstmedias.ca

**Maurice Lepage**

Graphiste  
pub@hearstmedias.ca

**Karine Vallée**

Réception et distribution  
info@hearstmedias.ca

**Francine Lacroix**

Employée de soutien  
flacroix@hearstmedias.ca

**Anouck Guay**

Webmestre  
web@hearstmedias.ca

**Daniella Musangu**

Webmestre adjointe  
dmusangu@hearstmedias.ca

**Guy Morin**

Collaborateur

**Manon Longval**

Ventes  
vente@hearstmedias.ca

**Claire Forcier**

Révisseuse bénévole

**Claudine Locqueville**

**Jocelyne Hébert**  
Chroniqueuses

**Serge Morissette**

Chroniqueur

**Sites Web**

lejournallenord.com

**Journal électronique**

lejournallenord.com (imprimée)

**Facebook**

C'INN à Hearst

**Fondation**

**Donatien-Frémont**

613 241-1017

**Canadian Media Circulation**

**Audit**

circulationaudit.ca

416 923-3567

**Lignes agates marketing**

anne@lignesagates.com

866 411-7487

**Journal Le Nord**

1004, rue Prince, C.P. 2648

Hearst (ON) PoL 1No

705 372-1011

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur, pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du Gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques pour nos activités d'édition.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreux sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

ISSN 1199-0805



## Un homme de 34 ans de Hearst devra faire face à la justice

Par Renée-Pier Fontaine

La Police provinciale de l'Ontario a procédé à l'arrestation d'un homme de 34 ans de Hearst pour, entre autres, entrave à la police et possession de monnaie contrefaite. L'arrestation eut lieu le 28 août vers 9 h alors qu'un agent de la PPO effectuait un contrôle routier sur la 15<sup>e</sup> Rue à Hearst. Selon le communiqué, le conducteur a fourni à l'agent une fausse identification verbale. La police a également observé du cannabis

dans le véhicule et, lors d'une fouille ultérieure, une grande quantité de fausse monnaie canadienne et une petite quantité de méthamphétamine présumée. Des cigarettes non marquées ont aussi été saisies.

À la suite de l'enquête, l'individu de 34 ans originaire de Hearst a été arrêté et accusé de détournement de personne dans l'intention d'éviter une arrestation et des poursuites, d'obstruction à un

agent de la paix, possession de monnaie contrefaite, possession de méthamphétamine, deux chefs d'accusation pour conduite avec une suspension de permis de conduire, omission de s'identifier, conduite d'un véhicule à moteur sans assurance, conduite d'un véhicule avec du cannabis à portée de main et possession de cigarettes non identifiées.

L'accusé a été libéré et doit comparaître devant la Cour de justice

de l'Ontario le 4 octobre prochain à Hearst.



## PPO en bref : plusieurs excès de vitesse et conduite dangereuse

Par Renée-Pier Fontaine

Le 26 août vers 23 h, lors d'un contrôle radar sur la route 11 dans la ville de Fauquier, la Police provinciale de l'Ontario du détachement de la Baie James a arrêté un véhicule qui roulait à 123 km/h dans une zone 50 km/h.

Le conducteur, âgé de 37 ans qui originaire de Mississauga, s'est vu imposer une suspension de son permis de conduire pour une période de 30 jours, une saisie du véhicule de 14 jours, et il devra comparaître lors d'une audience pour une accusation de course et manœuvres périlleuses.

### Excès de vitesse

Le 2 septembre vers 1 h le matin, un véhicule lourd a été intercepté sur la route 11 à Val Rita pour

excès de vitesse. Il roulait à 103 km/h dans une zone 70 km/h, en plus d'avoir été accusé pour une plaque d'immatriculation manquante. Le conducteur, âgé de 27 ans, originaire de Bowsman au Manitoba est accusé de sept infractions, notamment excès de vitesse, conduite sans assurance et absence de registre journalier.

### Cochrane

Lors d'une patrouille à l'ouest de Cochrane sur la route 11, la police du détachement de la Baie James a intercepté un véhicule pour un excès de vitesse, soit 147 km/h dans une zone de 90 km/h.

Le conducteur âgé de 25 ans, de St. Catharines, a été accusé de course et manœuvres périlleuses,

conduite sans assurance et présence de cannabis à portée de main dans son véhicule. Le permis du conducteur lui a été retiré pendant 30 jours et sa voiture pour 14 jours.

### Kapuskasing

Un contrôle routier à Kapuskasing a mené à une accusation de conduite avec facultés affaiblies par la drogue le 27 août 2023. Un membre du détachement de la Baie James de la Police provinciale de l'Ontario (PPO) a effectué un contrôle routier sur la promenade Riverside.

En parlant au conducteur, l'agent a constaté qu'il présentait des signes d'intoxication. L'individu a été arrêté et transportée au

détachement de Kapuskasing pour subir d'autres tests.

À la suite de l'enquête, un homme de 28 ans, de Winnipeg au Manitoba a été arrêté et accusé pour conduite avec facultés affaiblies par l'alcool et la drogue, absence de visibilité à l'avant et absence de visibilité à l'arrière.

Le conducteur s'est vu infliger une suspension administrative du permis de conduire de 90 jours et le véhicule a été mis en fourrière pendant sept jours aux frais du propriétaire. L'accusé a été libéré et doit comparaître devant la Cour de justice de l'Ontario le 25 septembre 2023, à Kapuskasing.

## Syndrome de la fatigue chronique : une protéine en cause?

Par Kathleen Couillard – Agence Science Presse

Le syndrome de la fatigue chronique est une maladie très invalidante dont l'origine demeure mystérieuse. Des chercheurs américains croient toutefois avoir identifié une des pièces du casse-tête.

Dans un article publié dans la revue PNAS, des chercheurs du Maryland rapportent avoir identifié une protéine appelée WASF3 dont les niveaux seraient anormalement élevés dans les muscles des personnes souffrant du syndrome de la fatigue

chronique, maintenant appelé encéphalomyélite myalgique.

En grande quantité, cette protéine nuirait au fonctionnement des mitochondries, les structures produisant l'énergie nécessaire au fonctionnement de la cellule. Cela pourrait expliquer certains symptômes rapportés par les gens touchés par cette maladie, comme

un épuisement extrême et une sensation de brouillard cérébrale. Selon les auteurs de l'étude, une augmentation des niveaux de WASF3 pourrait être déclenchée si le réticulum endoplasmique — une structure cellulaire impliquée dans la production des protéines — subit un stress, comme c'est le cas lors d'une infection par un virus.

La maladie se déclenche d'ailleurs souvent après une infection virale. Cette découverte pourrait être aussi pertinente dans le traitement de la COVID longue, ajoute un expert cité dans la revue *Science*. En effet, les deux maladies ont des symptômes extrêmement similaires.

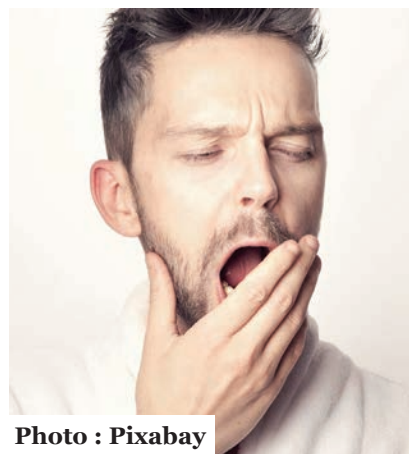


Photo : Pixabay

## JOURNÉE HOMMAGE À NOS DÉFUNTS

*dimanche 10 septembre 2023*

Il y aura des prières à la Croix du Cimetière Riverside  
à 11 h ainsi qu'au  
Calvaire du Cimetière Monseigneur Grenier à 13 h 30.

Café et beignes seront servis sous la tente.



## Le ministre Steve Clark démissionne

Par Émilie Gougeon-Pelletier, IJL - Réseau.Presse - Le Droit

Le ministre des Affaires municipales et du Logement, Steve Clark, a annoncé sa démission, dans la foulée du scandale de la ceinture de verdure.

Dans une lettre envoyée lundi au premier ministre ontarien Doug Ford où il annonce sa démission, Steve Clark explique qu'il était devenu une « distraction » dans un contexte où son gouvernement fait face à une crise du logement. « En tant que personne qui a consacré ma vie à servir le peuple par l'intermédiaire de nos institutions démocratiques, il est de ma responsabilité d'adhérer aux principes de responsabilité ministérielle », a-t-il écrit.

Steve Clark s'était excusé, jeudi, à la suite du rapport accablant du commissaire à l'intégrité de l'Ontario. Or, il refusait catégoriquement de remettre sa démission, et Doug Ford le défendait sans équivoque malgré les demandes répétées de l'opposition pour son départ du cabinet ministériel.

Le commissaire à l'intégrité David Wake a conclu dans son rapport que le ministre Clark a contrevenu à la Loi sur l'intégrité des députés en omettant de superviser le



L'ex-ministre des Affaires municipales et du Logement, Steve Clark. (Patrick Woodbury/Le Droit)

processus de sélection des sites. Plus tôt ce mois-ci, le chef de cabinet de Steve Clark, Ryan Amato, a annoncé son départ après qu'il eût été révélé, par la vérificatrice générale de l'Ontario, qu'il avait été au centre du processus de sélection des sites qui allaient être retirés de la ceinture de verdure. Le commissaire Wake a recommandé à l'Assemblée législative de l'Ontario « de réprimander le ministre Clark pour son non-respect de la Loi ». Steve Clark devient donc le deuxième individu qui démissionne de son

propre chef dans la foulée du scandale de la ceinture de verdure, malgré l'appui du premier ministre. Il demeurera membre du parti et député de sa circonscription de Leeds-Grenville-Thousand Islands et Rideau Lakes. « Je n'ai aucun doute que Steve Clark va continuer de bien servir sa communauté en tant que membre important de notre équipe à Queen's Park », a indiqué le premier ministre, Doug Ford.

L'Ontario a créé la Ceinture de verdure en 2005 pour protéger des terres écosensibles et les épargner du développement immobilier. En 2022, le gouvernement progressiste-conservateur de Doug Ford a annoncé le retrait de 7400 acres de ces terres pour y construire des logements.

Les progressistes-conservateurs avaient pourtant assuré depuis 2018 qu'ils ne toucheraient jamais à ces terres. Cet échange de terres entre la province et les promoteurs immobiliers est devenu une transaction lucrative, alors que 8,3 milliards de dollars sont en jeu.

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) s'est vue confier le dossier de ces échanges de terres par la Police provinciale de l'Ontario (PPO), qui tentait depuis quelques mois de déterminer si une enquête était nécessaire.

La GRC n'a pas encore annoncé si une enquête sera mise sur pied ou non.

### Faire face à la musique

L'opposition n'a pas tardé pour réagir à la démission de Steve Clark, lundi avant-midi. « Il est maintenant temps pour Doug Ford d'affronter la musique », a déclaré la cheffe néodémocrate, Marit Stiles. « Steve Clark assume enfin une part de responsabilité dans son rôle dans le scandale gouvernemental de la Ceinture de verdure. Mais le rapport de la vérificatrice générale, celui du commissaire à l'intégrité et maintenant une éventuelle enquête criminelle montrent clairement que cette corruption s'étend bien au-delà du bureau de Clark », insiste-t-elle.

Selon le chef intérimaire libéral John Fraser, le premier ministre devrait « ouvrir les livres sur les échanges de terres dans la ceinture de verdure et renoncer au privilège du Cabinet en ce qui concerne cette décision ».

Il juge que « la démission du ministre Clark aujourd'hui est la première étape de ce qui doit être fait » pour élucider cette affaire. Les partis d'opposition exigent, depuis la publication du rapport de la VG, le 9 août, le rappel de l'Assemblée législative afin d'annuler la décision de retirer des terres de la ceinture de verdure.

## Semaine de la Légion

Samedi 23 septembre



Souper/spectacle à 18 h

en toute intimité avec duo

Marie-Pier et Patrick Leclerc

suivi d'une soirée dansante

et plusieurs surprises avec



Suzy Q's sound



\* Tournoi de washer si la température le permet

Plus de  
détails à  
venir

Places limitées!



Pour plus d'informations et pour réservation,  
communiquiez avec Manon Longval au 705 372-3062

## NORTHERN MONUMENTS DU NORD

POUR TOUS VOS BESOINS :  
AJOUT DE DATES,  
DE PENSÉES OU D'IMAGES  
SUR DIFFÉRENTS TYPES  
DE MONUMENTS

Contactez Yves Morin au 705 372-5452

## Démission du ministre Clark : Ford doit rebrasser ses cartes

Par Émilie Gougeon-Pelletier, IJL - Réseau.Presse - Le Droit

La démission du ministre des Affaires municipales et du Logement, Steve Clark, force le gouvernement Ford à remanier son cabinet. « À mesure que la population et l'économie de notre province croissent, il n'a jamais été aussi important pour nous de bâtir l'Ontario, affirme le premier ministre. Alors que nous continuons d'attirer des milliards de dollars de nouveaux investissements pour créer de meilleurs emplois avec des salaires plus élevés, nous avons la bonne équipe en place pour y parvenir. »

Paul Calandra demeurera leader parlementaire, et Stan Cho le remplacera en tant que ministre des Soins de longue durée. Au ministère des Affaires municipales, ce ne sont pas que les postes de ministre et de chef de cabinet qui verront un changement; le poste de ministre associé aussi. Nina Tangri, qui occupait ce rôle, est remplacée par le député



**Le premier ministre Doug Ford a tenu une conférence de presse à Queen's Park mardi matin. (Patrick Woodbury/Le Droit)**

d'Elgin—Middlesex—London Rob Flack. Il assistera Paul Calandra, et il recevra un mandat spécifique sur les logements accessibles et les maisons modulaires.

Par ailleurs, Caroline Mulroney et Pragmeet Sarkaria, s'échangent de portfolio : elle devient la

présidente du Conseil du Trésor, et lui, ministre des Transports. Mme Mulroney demeure ministre des Affaires francophones.

Ce remaniement ministériel survient à moins d'un mois du début de la rentrée parlementaire à Queen's Park, prévue pour le

25 septembre. Il survient aussi alors que le gouvernement progressiste-conservateur de Doug Ford est plongé dans la controverse en raison de deux rapports, celui de la vérificatrice générale et un autre du commissaire à l'intégrité, qui n'y sont pas allés de main-morte face à sa gestion de la ceinture de verdure.

« M. Ford peut réarranger les chaises longues autant qu'il veut, cela ne changera rien au fait que les Ontariens en ont assez d'un gouvernement corrompu qui manipule le système pour aider quelques privilégiés à s'enrichir encore plus – aux dépens de tous les autres », a déclaré la cheffe néodémocrate Marit Stiles, réagissant dans un communiqué au remaniement ministériel.

Le premier ministre Doug Ford a tenu une conférence de presse à Queen's Park mardi dernier.

## L'Ontario va réévaluer la ceinture de verdure

Par Émilie Gougeon-Pelletier, IJL - Réseau.Presse - Le Droit

Doug Ford promet que son nouveau ministre des Affaires municipales et du Logement, Paul Calandra, mènera un examen indépendant des terrains sur la ceinture de verdure.

Le premier ministre ontarien en a fait l'annonce, mardi matin, un jour après avoir été forcé de remanier son cabinet ministériel en raison de la démission subite de son ministre Steve Clark.

### Deux rapports

Les deux rapports se sont penchés sur la décision provinciale de retirer 14 parcelles de cette zone écosensible et protégée, en 2022,

et ont tous deux soutenu que les intérêts de certains promoteurs immobiliers avaient été favorisés dans le cadre de la sélection de ces parcelles.

Steve Clark s'était excusé, jeudi, mais refusait de quitter son poste. Or, le long weekend portant conseil, il a expliqué dans sa lettre de démission adressée à Doug Ford qu'il était devenu une « distraction » dans un contexte où son gouvernement fait face à une importante crise du logement.

« Il va y avoir un examen complet, de haut en bas » de la ceinture de verdure, a déclaré Doug Ford,

mardi, sans en dire davantage sur les changements qu'une telle analyse pourrait apporter.

Les quelque 700 propositions des promoteurs « devront survivre selon leurs propres mérites », insiste le premier ministre, rappelant ses avertissements aux promoteurs immobiliers qu'ils doivent s'assurer de construire du logement sur ces terres, sans quoi elles seront retournées à la ceinture de verdure.

Ceci dit, l'évaluation portera aussi sur les 14 sites au centre de la controverse, déjà retirés de la ceinture de verdure, et Doug Ford n'a

pas précisé si la construction devra être interrompue sur ces sites en attendant la fin de l'examen.

Cette histoire d'examen représente une « tromperie », selon la cheffe néodémocrate, Marit Stiles. Elle craint qu'aucune garantie ne soit en place pour éviter qu'encore plus de zones protégées ne soient retirées de la ceinture de verdure. L'opposition à Queen's Park exige un retour des députés à l'Assemblée législative et que toutes les terres retirées de la ceinture de verdure soient restaurées.

### En rappel : l'histoire de la ceinture de verdure à travers les années

- En 2005, l'Ontario crée la ceinture de verdure, entourant Toronto, pour protéger des terres écosensibles en les épargnant du développement immobilier et de l'étalement urbain.
- En 2018, Doug Ford et le Parti progressiste-conservateur assurent qu'ils ne toucheront jamais à ces terres.
- Le 25 octobre 2022, le gouvernement Ford annonce son plan de construire 1,5 million de logements d'ici 2031.
- Le 4 novembre 2022, le gouvernement Ford annonce son plan de retirer 7400 acres de la ceinture de verdure, soit 15 parcelles, pour y construire 50 000 logements. Il promet d'ajouter 9400 acres à la ceinture de verdure dans d'autres endroits.
- Le 9 août 2023, la vérificatrice générale de l'Ontario, Bonnie Lysyk, publie son rapport sur les échanges de terres dans la ceinture de verdure. Elle pointe du doigt Ryan Amato, chef de cabinet du ministre des Affaires municipales et du Logement Steve Clark, sans le nommer, comme étant une personne influente dans le processus de sélection des sites à retirer de la ceinture de verdure. L'accès à ce chef de cabinet a permis à certains promoteurs de bénéficier d'un « traitement

préférentiel », a conclu Bonnie Lysyk.

- Le 22 août 2023, Ryan Amato remet sa démission. Doug Ford avait refusé de le démettre de ses fonctions.
- Le 30 août 2023, le commissaire à l'intégrité de l'Ontario, David Wake, conclut dans un rapport que le ministre des Affaires municipales et du Logement, Steve Clark, a contrevenu à la Loi sur l'intégrité des députés, car il a « omis » de superviser le processus de sélection des terrains de la ceinture de verdure. Il recommande à l'Assemblée législative de l'Ontario « de réprimander le ministre Clark pour son non-respect de la Loi ».
- Le 31 août 2023, le ministre Clark s'excuse, mais refuse de démissionner. Doug Ford défend son ministre et refuse de le démettre de ses fonctions.
- Le 4 septembre 2023, Steve Clark démissionne de son poste de ministre, et demeure député progressiste-conservateur de Leeds-Grenville-Thousand Islands et Rideau Lakes.
- La journée même, Doug Ford est forcé d'effectuer un remaniement ministériel. Il choisit Paul Calandra pour remplacer M. Clark au ministère des Affaires municipales et du Logement.

## Chiens errants sans surveillance dans les rues de Constance Lake

Par Renée-Pier Fontaine

La publication d'une photo sur Facebook d'un troupeau de chiens errants près de l'école de la Première Nation de Constance Lake fait jaser. L'homme qui a publié la photo demande aux gens de ne pas laisser leurs enfants amener les chiens à l'école et d'être plus vigilants, car certains jeunes en ont peur. Le conseil de bande avait fait une publication sur sa page Facebook quelques jours auparavant, demandant la coopération des citoyens qui possèdent des chiens. Une hausse du comportement agressif de certains chiens a fait l'objet de rapports et on demande aux gens de la communauté d'attacher leurs animaux lorsqu'ils sont dehors et d'utiliser une laisse lorsqu'ils marchent dans les rues. Il s'agit d'un avertissement clair disant que les animaux doivent toujours être dans un endroit sécuritaire à l'intérieur des limites d'une propriété et non en train d'errer dans la communauté, suivi d'un doux rappel que l'école



Photo : Facebook

était sur le point de commencer et d'une invitation à adopter des pratiques sécuritaires. Les gens peuvent aussi contacter Joanne Bird pour prendre des animaux chez elle temporairement en joignant le « CLFN dog committee ». Mme Bird dit que le rôle de la personne responsable des lois municipales a changé et ne peut pas attraper les chiens pour le moment.

Marie-Josée Boucher-Basque est à la tête de l'organisme Hearst Pet Finder & Rescue, et avec l'aide d'autres bénévoles elle prend des chiens et chiots sur le territoire de Constance Lake pour qu'ils soient relocalisés et adoptés par un nouveau foyer. La routine

s'exécute habituellement deux fois par année, soit au printemps et avant le temps des Fêtes; depuis le début de l'année, ce sont 24 chiots et six chiens qui ont été ramassés. « Je ne crois pas que nous allons pouvoir y retourner avant Noël, car nous manquons de familles d'accueil et les chenils avec qui on fait affaire sont aussi à pleine capacité. Depuis la covid, le taux d'occupation des *shelters* est au maximum. Mes familles et moi on est fatigués, c'est souvent les mêmes individus qui laissent leurs chiens se reproduire et les portées peuvent aller jusqu'à 14 chiots. En ce moment, nous avons deux chiens qui sont blessés et qui ont besoin d'un *foster home* et nous

ne sommes pas capables de leur trouver un endroit... » explique-t-elle.

Un autre des problèmes énoncés lorsque l'équipe se rend sur place, c'est que les gens promettent et offrent les chiots aux enfants dans leur entourage au lieu de les donner en adoption. Selon Mme Boucher-Basque, les chiens sur la photo ne sont pas des chiens abandonnés, ce sont des chiens bien nourris et certains ont même des colliers.

Si vous désirez être une famille d'accueil pour venir en aide à l'organisme de Hearst Pet Finder, vous devez remplir et soumettre une demande sur le site Web : [hearstpetfindersrescue.com](http://hearstpetfindersrescue.com). Le formulaire est aussi disponible sur la page Facebook. Vous pouvez l'imprimer, le remplir et le remettre en main propre au 1007 rue Front, à Hearst, pendant les heures d'ouverture du magasin.

## Désinformation et théories du complot : les adolescents plus à risque

Par Pascal Lapointe - Agence Science Presse

Ils ont beau être plus familiers que leurs aînés avec le numérique, les adolescents sont un peu plus à risque de tomber dans les pièges de la désinformation et des messages complotistes, selon un sondage américain paru en août. Celui-ci a été mené en mars 2023 auprès d'environ 1010 adolescents américains de 13 à 17 ans et autant d'adultes. 60 % des ados se sont dit d'accord avec au moins quatre des déclarations à saveur complotiste qu'on leur a soumises, contre 49 % des adultes. Chez les jeunes qui disent passer au moins quatre heures par jour sur un ou des médias sociaux, la proportion grimpe à 69 %.

Les déclarations en question incluent « les dangers des vaccins sont cachés par l'establishment médical », « les juifs ont un contrôle disproportionné sur les médias, la politique et l'économie », « il existe un *deep state* intégré dans le gouvernement qui opère en

secret » et « les migrations de masse dans le monde occidental sont une politique délibérée de multiculturalisme et font partie d'un plan pour remplacer les Blancs ».

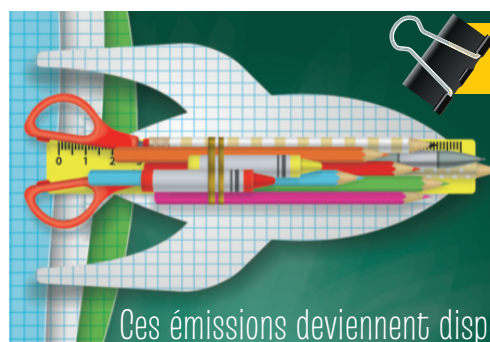
L'organisme sans but lucratif derrière cette enquête s'appelle le Center for Countering Digital Hate (CCDH). Comme son nom l'indique, il est d'abord intéressé par la lutte contre les contenus haineux en ligne. Une partie de son enquête visait ainsi à vérifier si les répondants étaient conscients des risques de propagation de contenus haineux en ligne. Sur ce plan, l'écart générationnel est encore plus net, et cette fois en faveur des jeunes : 83 % des 13-17 ans sont d'accord avec l'énoncé selon lequel des propos blessants ou insultants en ligne ont des conséquences dans le monde réel *offline* contre 68 % des adultes.

Un parent sur cinq est même d'accord avec les deux énoncés

selon lesquels les médias sociaux ont un impact négatif, d'une part sur la santé mentale des jeunes, et d'autre part sur leur image corporelle.

Les études des dernières années sur les groupes les plus à risque de tomber dans les pièges de la désinformation ont souvent abouti à des conclusions mitigées : tous les groupes d'âge et toutes les classes socio-économiques, hommes et femmes, sont concernés à des degrés divers. Quoique le fait que les adolescents soient au moins aussi mauvais que les adultes à détecter les fausses nouvelles permet depuis près d'une décennie de rappeler que ce n'est pas parce qu'ils sont « nés » avec ces outils qu'ils sont plus vigilants. Toutefois, même lorsqu'il s'avère que certains groupes ressortent plus que d'autres, un facteur semble faire une grosse différence : le fait de s'informer prioritairement par l'intermédiaire des médias sociaux.

Cette enquête suit un colloque que le CCDH avait organisé en 2022 à Washington, avec des représentants des États-Unis, de l'Union européenne et de quelques autres pays, où il proposait des pistes de solution législatives : notamment réglementer les plateformes de manière à s'assurer que leur « produit » soit sécuritaire pour le public, en particulier les mineurs. En introduction à son nouveau document, le président du CCDH ne fait pas mystère des intentions de son travail : « il n'existe aucune norme mondiale pour rendre redevables ces entités immensément puissantes » que sont les plateformes de médias sociaux. Et ce, en dépit des nombreuses preuves de leurs « puissants impacts négatifs sur notre bien-être psychologique, nos familles, nos communautés, sur la science, la tolérance et l'intégrité de notre démocratie elle-même ».



**C'est reparti!**

**L'Info sous la loupe** avec Steve Mc Innis

Vendredi 11 h (en reprise samedi 9 h)

**Demain, c'est maintenant!** avec Marc Bédard et Steve Mc Innis

Tous les jeudis à midi

**CINN911.com**

Ces émissions deviennent disponibles sur la page Web [cinn911.com](http://cinn911.com) sous forme de balado le lundi de la semaine suivante.

## Des entreprises du Nord recrutent de la main-d'œuvre qualifiée à l'international

Par Renée-Pier Fontaine

Le besoin de main-d'œuvre qualifiée est un problème à l'échelle nationale qui est loin d'échapper au Nord de l'Ontario. Que ce soit les industries minière ou forestière, le manque de travailleurs pousse certaines entreprises à recruter à l'international. Plusieurs d'entre elles offrent un service de facilitateur au recrutement à l'extérieur du Canada, notamment l'entreprise franco-ontarienne Groupe IVEY, installée à Sudbury.

Lors de sa tournée dans le Nord de l'Ontario, Anthony Lawley s'est arrêté à Hearst afin de rencontrer des employeurs potentiels et présenter les possibilités tout comme les garanties que la main-d'œuvre à l'international peut apporter. « Quand on a débuté en 2018, mon associé Antonio Lopez, un ingénieur du Mexique, et moi, on s'est dit qu'il fallait aller voir les travailleurs. Donc on a pris pas mal de temps à voyager pour aller les rencontrer, parler avec eux, visiter leurs institutions scolaires pour voir comment ils sont formés », explique Anthony Lawley.

Les deux hommes ont ensuite offert une série de présentations, tant en ligne qu'en personne, pour démontrer un peu ce qui se passe au Canada, mais surtout dans le Nord de l'Ontario, faire connaître les opportunités d'emplois, le climat... jusqu'aux insectes locaux afin que les postulants comprennent vraiment bien ce qui les attend dans leur communauté d'adoption.

Une fois le processus entamé et les premiers candidats arrivés au Canada, le bouche-à-oreille a profité au Groupe IVEY afin de se faire connaître petit à petit. « Aujourd'hui, c'est presque 400 000 personnes qui nous suivent sur Facebook, Instagram, etc. Donc, ça a vraiment explosé! On a une bonne réputation et ça nous aide beaucoup », dit-il.

À leurs débuts, les candidats provenaient tous de l'Amérique latine, dont le Mexique, le Pérou, la Colombie et le Chili, par exemple. Maintenant, les deux hommes ont exploré la Pologne et même l'Ukraine avant que ce pays soit envahi par Russie. De la main-d'œuvre qualifiée provient de cette partie du monde. Des pays francophones comme la Tunisie, le Maroc et le Madagascar contribuent à fournir des employés parlant la langue de Molière.

Le Groupe IVEY se spécialise à trouver des candidats de métier efficaces et capables de faire le travail. « Ce n'est pas juste de trouver



**Anthony Lawley est le cofondateur du Groupe IVEY, une entreprise de recrutement de main-d'œuvre qualifiée à l'international pour les entreprises d'ici. Le siège social est à Sudbury puisqu'elle fait affaire avec plusieurs compagnies minières et forestières du Nord de l'Ontario. Anthony Lawley sera un invité à la première émission de l'Info sous la loupe ce vendredi 8 septembre et en reprise samedi matin à 9 h sur les ondes de CINN 91,1. Photo : Steve Mc Innis/Le Nord**

un soudeur qui peut-être va faire la job. Notre premier critère, c'est de savoir si le travailleur va pouvoir faire la job avec ses qualifications techniques. Ensuite, l'autre chose qui est aussi importante, c'est la capacité de s'intégrer culturellement dans l'entreprise, mais aussi avec la communauté », explique M. Lawley.

Selon la direction, l'entreprise reçoit environ 1000 curriculums vitae par semaine. « Il y a un tri à faire pour rechercher les meilleurs candidats possibles. Nous avons pris le temps de bâtir une entreprise peu comparable à d'autres au Canada, qui met l'accent sur la qualité du service qu'elle offre à ses clients et aux employeurs. »

L'entreprise emploie une cinquantaine de personnes, dont la moitié travaillent à partir de Sudbury, la ville où se situe le siège social. Les demandes de service provenaient essentiellement toutes de la région au début, c'est pourquoi les propriétaires ont décidé de s'y installer. Pour Anthony Lawley, il s'agissait de permettre à des villes du Nord de l'Ontario d'attirer des travailleurs qui deviendront aussi des citoyens à long terme de ces communautés. « Ce qui nous distingue des autres entreprises de recrutement, c'est notre désir de trouver le meilleur travailleur pour le poste, et ce, peu importe son emplacement sur la planète; on ne se limite pas à un pays en particulier. »

Lorsqu'un employé est embauché par une entreprise, il faut de quatre à six mois pour des employeurs hors Québec avant son arrivée. Cela peut augmenter si le travailleur vient d'un pays comme les Philippines,

par exemple, où le temps d'attente est d'un an. « Les agents du Groupe IVEY s'occupent de remplir la documentation pour l'immigration et aussitôt que c'est approuvé, le dossier est remis à l'équipe d'intégration communautaire. Les membres de cette équipe ont la responsabilité d'ouvrir des comptes

bancaires sécurisés, d'obtenir la carte santé de l'Ontario, d'acheter un téléphone cellulaire canadien, de soutenir l'employeur dans sa recherche de logement pour les candidats. Un suivi est planifié avec les deux parties pendant les trois premiers mois et le souhait est que la période d'adaptation se passe bien afin que les employés restent plusieurs années, ou même pour toujours. »

Le taux de rétention des employés trouvés par le groupe IVEY est de 96 %. Par la suite, certaines familles viennent rejoindre le candidat et ensemble ils s'intègrent à la communauté qui les accueille. Pour le moment, M. Lawley travaille avec les gens de métier uniquement parce que c'est plus facile de faire obtenir une certification du Sceau rouge à un soudeur qu'une équivalence en médecine, par exemple. « Si le travailleur a les heures requises dans son pays et qu'il est capable de le prouver, il peut faire une demande d'équivalence avec le gouvernement de l'Ontario, et au Québec c'est similaire aussi, mais c'est plus difficile », explique-t-il.

**PROGRAMME PILOTE  
MUNICIPAL DE DÉTOURNEMENT  
DES DÉCHETS ALIMENTAIRES**

**Plus d'informations incluant le  
calendrier du programme,  
sont disponibles sur le site Web  
de la Ville.**

**Seulement 100 unités seront  
disponibles sur une base  
du premier arrivé, premier servi !**

Le lien  
d'inscription en  
ligne  
sera disponible le  
**12 septembre  
2023 à 9h00**  
sur le site Web de  
la Ville.

[www.hearst.ca](http://www.hearst.ca)

[www.foodcycler.com](http://www.foodcycler.com)

# Programmation automne 2023, CINN 91,1

## En semaine

|               |                                                                                                                                                                                                                        |
|---------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 6 h à 9 h     | Debout on se lève! avec Yves Chalifoux                                                                                                                                                                                 |
| 9 h à 10 h    | Votre heure 100 % musicale                                                                                                                                                                                             |
| 10 h à 11 h   | L'entre deux                                                                                                                                                                                                           |
| 11 h à 13 h   | Génération 70-90 (lundi et mardi)<br>Top Succès (mercredi et jeudi 11 h à midi)<br>Points de vue (mercredi midi à 13 h)<br>Demain, c'est maintenant (jeudi midi à 13 h)<br>L'Info sous la loupe (vendredi 11 h à 13 h) |
| 13 h à 14 h   | Votre heure 100 % musicale                                                                                                                                                                                             |
| 14 h à 15 h   | L'entre deux                                                                                                                                                                                                           |
| 15 h à 18 h   | Suzy Q avec vous                                                                                                                                                                                                       |
| 18 h à 19 h   | Votre heure 100 % musicale (lundi et mercredi)<br>Décompte franco (mardi)<br>Ontario franco (jeudi)                                                                                                                    |
| 18 h à 23 h   | Génération 70-90 (vendredi)                                                                                                                                                                                            |
| 19 h à 21 h   | Top décompte (lundi)<br>Cité blues (mardi)<br>Le Fanatique (mercredi)<br>L'alternatif (jeudi)                                                                                                                          |
| 21 h à minuit | Zone franco rock (lundi au jeudi et le vendredi 23 h à minuit)                                                                                                                                                         |
| Minuit à 6 h  | Les nuits blanches                                                                                                                                                                                                     |



# CINN91,1

## Samedi

|               |                                 |
|---------------|---------------------------------|
| 6 h à 7 h     | Zone rétro                      |
| 7 h à 9 h     | Les années vinyles              |
| 9 h à 11 h    | L'Info sous la loupe en reprise |
| 11 h à 12 h   | Radio Bingo                     |
| 12 h à 13 h   | CINN sur commande               |
| 13 h à 18 h   | Top succès                      |
| 18 h à 19 h   | Mix CINN                        |
| 19 h à 21 h   | Top party                       |
| 21 h à minuit | Club 911                        |
| minuit à 6 h  | Les nuits blanches              |

## Dimanche

|               |                        |
|---------------|------------------------|
| 6 h à 7 h     | Méli-Mélo... souvenirs |
| 7 h à 9 h     | Les années vinyles     |
| 9 h à 11 h    | Radio nostalgie        |
| 11 h à 12 h   | Décompte ARCANB        |
| 12 h à 15 h   | Vos beaux dimanches    |
| 15 h à 18 h   | Country de Véro        |
| 18 h à 19 h   | Au pays des merveilles |
| 19 h à 22 h   | Chez Gauthier          |
| 21 h à minuit | Radio nostalgie        |
| minuit à 6 h  | Les nuits blanches     |

LES BILLETS DE LOTO-ÉPICERIE SONT MAINTENANT DISPONIBLES

# DES PERSONNES D'ICI, POUR LE MONDE D'ICI!

## SUZY Q AVEC VOUS!

LUNDI AU VENDREDI 15 h À 18 h

**CINN91.1.com**



**RENÉE-PIER FONTAINE**  
JOURNALISTE AU JOURNAL LE NORD



La Loto épicerie est de retour!

**1<sup>er</sup> prix : 5000 \$ en épicerie**

**2<sup>e</sup> prix : 3000 \$ en essence**

**3<sup>e</sup> prix : 1000 \$ comptant**

**4<sup>e</sup> prix : 500 \$ comptant**

**Oiseau matinal : 500 \$ comptant**

Tirage vendredi 10 novembre  
sur les ondes de CINN 91,1

**10 000 \$ en prix!!**

Grand tirage  
vendredi 15 décembre  
sur les ondes de CINN 91,1

**RADIO  
Loto**

**Le 31<sup>e</sup> Radiothon aura lieu  
les 14 et 15 octobre!**

L'argent amassé cette  
année permettra à la radio  
CINN 91,1 de passer au  
numérique en plus de faire  
des changements  
d'équipement à  
l'antenne de Hallébourg.

Nous avons besoin de votre  
aide et de votre générosité!  
Lors de la dernière édition,  
nous avons recueilli 31 871 \$.

Merci de faire partie  
de la gang!



## Nouvelles en ligne : le fédéral propose une réglementation

Par Chantallya Louis - Francopresse

La ministre du Patrimoine canadien, Pascale St-Onge, a présenté, vendredi, le cadre réglementaire de la Loi sur les nouvelles en ligne adoptée le 22 juin. Si l'entreprise Meta qui détient Facebook et Instagram, maintient son blocage des contenus médiatiques au pays, les réseaux sociaux Facebook et Instagram ne seront pas assujettis à la Loi.

L'objectif du cadre réglementaire, selon le ministère du Patrimoine canadien, est de préciser quelles plateformes seront soumises à la Loi sur les nouvelles en ligne et le processus d'exemption de négociation avec les médias canadiens.

La Loi s'appliquera aux plateformes qui remplissent les critères suivants :

- avoir un chiffre d'affaires annuel d'au moins un milliard de dollars canadiens ;

- avoir un minimum de 20 millions ou plus de visiteurs uniques mensuels moyens ;

- opérer sur un marché de moteurs de recherche ou de réseaux sociaux distribuant et donnant accès à des contenus de nouvelles au Canada.

Afin d'obtenir une exemption de négociation, les plateformes « doivent conclure des accords dans le cadre desquels elles appuient la production diversifiée de nouvelles canadiennes dans les communautés à travers le Canada », peut-on lire dans un communiqué.

### Ouverture du dialogue selon le ministère

Patrimoine canadien considère que les plateformes Google et Facebook à elles seules pourraient générer un total de 230 millions de dollars canadiens pour les médias du pays. « Les recettes publicitaires en ligne s'élevaient à 14 milliards de dollars en 2022, dont Google et Meta détiennent une part combinée de 80 % », indique le ministère dans un document d'information.

« La consultation sur les règlements proposés d'aujourd'hui vise à clarifier la situation pour les plateformes et les entreprises de nouvelles, tout en ouvrant un dialogue afin d'obtenir des résultats concrets », a indiqué la ministre par voie de communiqué.

Depuis le 1<sup>er</sup> août, Meta bloque la plupart des nouvelles des médias canadiens sur Facebook et Instagram. Le conglomerat Alphabet, dont fait partie Google, a indiqué au gouvernement fédéral son intention de bloquer les nouvelles canadiennes lors de l'entrée en vigueur de la Loi, soit en décembre.

Selon le ministère, si l'entreprise Meta maintient son blocage des contenus médiatiques au pays, la plateforme Facebook ne sera pas assujettie à cette loi. Il en sera de même pour le moteur de recherche Google, si l'entreprise décide de

bloquer à son tour les nouvelles canadiennes sur sa plateforme.

### Les journaux francophones optimistes

Le président par intérim de Réseau.Presse, René Chiasson, perçoit tout même une lueur d'espoir dans les règlements proposés.

« C'est sûr qu'il y a du bon, indique-t-il, c'est juste que si on pense que ça va être le Klondike au niveau revenus, vous me permettez d'en douter avec l'information qu'on a présentement. »

Réseau.Presse, qui représente 21 journaux de la francophonie canadienne et qui est aussi éditeur de Francopresse, collabore avec Google depuis quelques années, notamment en formation numérique pour les journalistes.

« Il ne semble pas y avoir de grosses sommes en jeu pour les

journaux comme nous. Mais le processus nous protège dans le sens qu'on peut continuer à faire ce qu'on faisait déjà avec Google par exemple. »

René Chiasson, qui soutient que l'organisme est prêt à poursuivre sa collaboration avec Google, déplore l'entêtement de l'entreprise Meta, maison mère de Facebook et Instagram, de continuer de bloquer les contenus médiatiques au Canada, et ce depuis le 1<sup>er</sup> août dernier.

« Meta ne semble pas souhaiter négocier [...]. En plus de nous bloquer l'accès à publier nos choses, il semblerait qu'on ne peut plus récupérer nos bases de données », précise-t-il.

Les consultations publiques sur la réglementation de la Loi sur les nouvelles en ligne seront ouvertes pour une période de 30 jours à compter du 2 septembre.



Équipe de santé familiale  
Nord-Aski  
Family Health Team

1403, rue Edward Street  
C.P. / P.O. Box 2260  
Hearst, ON P0L 1N0  
705.362.5544

Communiqué de presse

Distribution immédiate (5 septembre 2023)

### C'est officiel, l'Équipe de santé familiale Nord-Aski est un excellent lieu de travail

L'Équipe de santé familiale Nord-Aski Family Health Team est fière d'annoncer qu'elle a été certifiée Great Place to Work® après une analyse approfondie et indépendante menée par Great Place to Work Institute® Canada. Cette certification est basée sur les évaluations des employés, fournis dans le cadre d'une enquête approfondie et anonyme sur leur expérience en milieu de travail.

« Nous nous réjouissons considérablement de notre réussite à maintenir un lieu organisationnel sain où l'ensemble des membres de l'Équipe affirment se sentir appréciés et respectés dans leur quotidien professionnel », exprime humblement Jacques Doucet, directeur général de l'agence de soins primaires. « Dans ce climat de recrutement fortement compétitif de la main-d'œuvre de santé, il est précieux de pouvoir afficher notre milieu de travail comme étant un endroit agréable où exercer sa profession », conclut M. Doucet.

Chaque petit geste compte en effet et l'insigne de certification reçu sera dorénavant ajouté aux communications et aux outils de recrutement de l'agence de soins primaires, elle qui procèdera justement en 2023-2024 à la refonte de son logo et au remaniement complet de son site Internet.

Nancy Fonseca, vice-présidente principale de Great Place to Work Institute® Canada, dit qu'un bon milieu de travail dépend du niveau de confiance que les employés éprouvent envers leurs dirigeants, du niveau de fierté qu'ils ont dans leur travail et de la mesure dans laquelle ils apprécient leurs collègues. « Nos données montrent que les environnements de travail fondés sur la confiance sont mûrs pour l'innovation, l'agilité, la résilience et l'efficacité », déclare Mme Fonseca.

À propos de l'Équipe de santé familiale Nord-Aski Family Health Team :

L'Équipe de santé familiale Nord-Aski Family Health Team est une agence bilingue de soins primaires à but non lucratif financée par le ministère de la Santé et Santé Ontario. Située dans le nord-est de l'Ontario, l'organisation offre ses programmes et services aux populations culturellement diversifiées qui résident à l'intérieur de la région Nord-Aski, où se trouvent entre autres communautés celles de la Première Nation de Constance Lake, de Hearst et de Mattice.

À propos de Great Place to Work® :

Great Place to Work® est la référence mondiale en matière de cultures de travail hautement fiables et performantes. Grâce à des outils d'évaluation exclusifs, à des services consultatifs et à des programmes de certification, Great Place to Work® reconnaît les meilleurs lieux de travail du Canada dans une série de listes nationales, notamment celles publiées par le Globe & Mail (Canada) et le magazine Fortune (États-Unis). Great Place to Work® fournit les repères, le cadre et l'expertise nécessaires pour créer, soutenir et reconnaître des cultures de travail exceptionnelles. Visitez-nous à [greatplacetowork.ca](https://greatplacetowork.ca).

Jacques Doucet  
Directeur général  
Équipe de santé familiale Nord-Aski



**Régis Malenfant de Mattice-Val Côté a reçu le prix Charlie Brindley de la Ontario Fur Managers Federation pour son engagement à l'éducation de son métier de trappeur qu'il pratique depuis près de 39 ans. À l'instar de son grand-père, il aime transmettre sa passion à la relève. Ce trappeur local se fait un devoir de démystifier le rôle que joue un trappeur pour le maintien de l'équilibre entre l'animal et l'humain, en plus de faire taire le mythe que la trappe est une activité cruelle. Photo de l'Ontario Fur Managers Federation**

## Péremption des aliments : les dates n'ont pas tout bon

Par Marine Ernoult – Francopresse

Pour enrayer le gaspillage alimentaire, des spécialistes réclament le retrait de la date de péremption des aliments, soit l'indication « meilleur avant », de certains produits et demandent des formulations plus claires, adaptées à chaque type de denrées. Directement du frigo à la poubelle. Les ménages canadiens jettent en moyenne 140 kg de nourriture par an, soit l'équivalent de 1300 dollars. Tels sont les résultats d'une enquête menée par le Conseil National Zéro Déchet.

Selon une autre étude de l'organisme Deuxième récolte, 11,2 millions de tonnes d'aliments comestibles sont gaspillées chaque année au pays. Pour en finir avec le gaspillage alimentaire, des voix s'élèvent pour que le gouvernement fédéral revoie la pratique des dates de péremption « meilleur avant ».

« La mauvaise compréhension de cet étiquetage entraîne beaucoup de gaspillage, assure Lori Nikkel, directrice générale de Deuxième Récolte. Les consommateurs considèrent ces dates comme des suggestions de “jeter après”. »



**Lori Nikkel est directrice générale de l'organisation Deuxième Récolte.**  
PHOTO - COURTOISIE

### Le gaspillage alimentaire partout dans le monde

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime qu'un tiers de la production alimentaire dans le monde est perdu ou gaspillé, soit 1,3 milliard de tonnes par an. Le coût estimé est de 750 milliards de dollars par an. Pour Pascal Thériault, économiste à l'Université McGill de Montréal, la tendance est néanmoins en train de changer : « Avec la hausse du coût de la vie et l'augmentation du prix du panier d'épicerie, les consommateurs font de plus en plus attention. »

Au Canada, le gouvernement fédéral s'est fixé pour objectif de réduire de moitié le gaspillage alimentaire d'ici à 2030.



**La mauvaise compréhension des dates de péremption « meilleur avant » contribue au gaspillage alimentaire.**  
PHOTO : ALEXAS FOTOS – PIXABAY

### Confusion autour du « meilleur avant »

La mention « meilleur avant » ne signifie pas nécessairement que les aliments représentent un risque pour la santé et ne sont plus comestibles une fois la date dépassée, insiste Lori Nikkel.

« Ça se réfère avant tout à un niveau de fraîcheur maximale et de qualité d'un produit non ouvert », explique-t-elle.

« Ça entraîne beaucoup de confusion, car le “meilleur avant” ne veut pas dire la même chose selon le type d'aliments. Ce n'est pas toujours un enjeu de salubrité et de sécurité alimentaire », confirme Pascal Thériault, agronome et économiste à l'Université McGill de Montréal. La loi oblige les fabricants à afficher des dates de péremption uniquement sur les produits périssables dont la durée de conservation est inférieure ou égale à 90 jours. Entrent notamment dans cette catégorie les œufs, les produits laitiers et ceux contenant des viandes.

Aux yeux de Christine Jean, vice-présidente du Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ), cet étiquetage est « pertinent » pour un morceau de viande très périssable, pour lequel le « risque de contamination bactérienne est important ». En revanche, pour un yogourt, elle estime que ça l'est beaucoup moins : « Il peut se manger longtemps après, il n'est pas impropre à la consommation. Ce sont seulement le goût et la texture qui changent tranquillement. »

Les autres denrées, qui ne sont pas susceptibles de se gâter avant 90 jours, n'ont pas besoin de date de péremption.

« Mieux préciser l'étiquetage »  
« Et pourtant, nous en avons partout. J'en ai même vu sur du sel, de l'eau ou du vinaigre, c'est une aberration, regrette Lori Nikkel.

Trop souvent, les fabricants en ajoutent sur leurs emballages alors même qu'ils n'y sont pas tenus. »

« Certains distributeurs font carrément retirer les produits secs des tablettes de supermarché quand la date de péremption approche pour faciliter la rotation des stocks », révèle Pascal Thériault.

Deuxième Récolte propose ainsi de modifier la terminologie en utilisant des expressions comme « consommer avant », « consommer de préférence avant », « date limite de congélation » ou « a meilleur goût avant ». L'idée est d'indiquer le moment où l'aliment peut avoir perdu ses qualités gustatives, sans pour autant représenter un risque sanitaire.

« Il faut mieux préciser l'étiquetage, rendre les formulations plus claires », indique Pascal Thériault. Un avis que partage Christine Jean : « Il faut y aller par groupe de produits et avoir des mentions qui laissent plus de marges de manœuvre aux consommateurs. Ils sont capables de juger par eux-mêmes. »

Le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des Communes semble avoir entendu ces demandes.

Dans son rapport intitulé « L'abordabilité de l'épicerie : un examen de l'augmentation du coût des aliments au Canada », le Comité recommande aux autorités fédérales d'examiner « l'élimination de la date de péremption affichée sur les produits alimentaires et l'impact de cette mesure pour les Canadiens ».

« Certaines compagnies pourraient s'opposer à cette suppression. Elles ne voudront pas que leur image soit entachée par des aliments qui perdent certaines de leurs qualités gustatives et nutritives », prévient Pascal Thériault.

### Réapprendre à conserver les aliments

Mais les acteurs du secteur sont unanimes : enlever les dates « meilleur avant » ne suffira pas. Réduire le gaspillage alimentaire passera aussi par une meilleure éducation de la population.

« Les consommateurs ne sont pas beaucoup informés, on doit mener des campagnes de sensibilisation, y compris dans les écoles », considère Christine Jean.

« Nous achetons souvent trop et les choses se gâtent plus vite. Nous ne savons plus comment gérer et stocker nos aliments de manière sécuritaire », observe de son côté Lori Nikkel.

Elle prend l'exemple de la viande : « Si vous mettez votre viande au congélateur, elle ne s'abîmera pas et se conservera très longtemps sans danger pour la santé, jusqu'à six mois, voire un an. »

En attendant, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a lancé en juin dernier une consultation sur le sujet.

L'organisme fédéral souhaite notamment obtenir des commentaires de l'industrie agroalimentaire sur les mesures pour réduire le gaspillage alimentaire, « y compris la possibilité de revoir la réglementation en matière d'étiquetage de la date de péremption (date “meilleur avant”). »

« Il y a urgence à une époque où l'insécurité alimentaire n'a jamais été aussi forte, alerte Lori Nikkel. Des personnes qui n'ont déjà pas les moyens de se procurer de la nourriture la jettent sur la base d'une date arbitraire. »

### La chasse au gaspillage est lancée au Royaume-Uni

Depuis septembre 2022, les supermarchés britanniques Waitrose ont supprimé les mentions « meilleur avant » sur près de 500 produits frais, en particulier les fruits et les légumes sous emballage.

Cette mesure « vise à réduire le volume de gaspillage alimentaire des ménages britanniques en invitant les clients à faire preuve de jugement » au moment de décider si un produit est encore consommable.

Cette chaîne de supermarchés haut de gamme estime ainsi être en mesure d'économiser l'équivalent de 7 millions de paniers de nourriture de la poubelle.



## Dans le temps comme dans le temps une chronique de Serge Morissette En pique-nique au lac Johnson avec les sangsues

Dans les années 50, les gens de Hearst ne voyageaient pas autant qu'aujourd'hui. Quelques-uns pouvaient se permettre un voyage au Québec ou dans le sud de l'Ontario surtout pour aller voir la parenté, mais très peu faisaient des voyages dans d'autres pays. Chez nous, la sortie de famille, c'était soit d'aller voir les grands-parents à Hallébourg ou un pique-nique quelquefois au lac Ste-Thérèse, mais surtout au lac Johnson.

Ma mère préparait des sandwiches aux œufs et au poulet, des légumes comme des oignons, des radis et des carottes, une salade aux patates, des morceaux de fromage Velveeta (c'est tout ce qu'on voyait au magasin), des cornichons et des pommes. On avait seulement des oranges et des bananes en saison. D'autres fois, elle amenait un ou deux pains avec du beurre et de la moutarde pour faire des sandwiches avec des tranches de jambon ou de baloney. Mon Dieu que c'était bon. Je ne dois pas oublier la couverture qu'on plaçait sur un terrain plutôt plat afin de s'asseoir et manger. On y allait souvent avec une ou deux autres familles, surtout de la parenté.

Les jeunes en profitaient pour se baigner. Chaque fois, on sortait de l'eau avec une dizaine de sangsues collées après nous. Les plus braves les arrachaient avec leurs mains en grimaçant, mais dans certains cas, elles étaient tellement attachées aux veines qu'il fallait les enlever avec le feu d'une allumette.

Quelques jours après un de ces pique-niques, mon frère Raymond se plaignait que ça lui faisait mal entre le gros orteil et le deuxième. L'endroit était bien enflé. Dans le temps, lorsqu'on avait une enflure, on pesait dessus pour faire sortir le méchant. C'est ce qu'il a fait et *plop*, une sangsue en est sortie.

### Voici certains commentaires des lecteurs et lectrices de Hearstory

**Huguette :** Oui nous sommes allés plusieurs dimanches en famille.

**Suzanne :** Moi je capote encore avec des sangsues, lol.

**Marc (traduction) :** On peut se servir du sel aussi.

**Henriette :** Carey Lake et Shallow Lake et probablement tous les lacs ont des sangsues. Le sel les fait décoller de la peau aussi bien que le feu. J'ai trouvé beaucoup d'informations utiles sur les sangsues dans Internet. Elles préfèrent les lacs moins profonds et avec végétation. On déconseille d'utiliser le sel, car ça peut mener à l'infection. Le lac Ritchie où les Lévesque avaient leur chalet en était plein ! Par contre, quels beaux dorés on y pêchait !

**Lise :** Les sangsues m'ont toujours répugnée !

**Nicole :** Je les trouvais tellement dégueulasses que je n'allais même pas à l'eau. Je suis certaine que c'est l'une des raisons pourquoi je n'ai jamais appris à nager. Même à ce jour, quand je visite ma famille qui passe l'été au Nag, je refuse d'aller dans le lac !

**Christine :** Pas les plus heureux souvenirs, on capotait avec ça sur les jambes.

**Michel :** On a le même problème au Shallow Lake à Mattice. Il faut éliminer la boue, car ça fait partie de leur résidence. Des blocs de sel, c'est efficace aussi, mais ce n'est pas légal.

**Tom (traduction) :** J'ai enlevé beaucoup de sangsues du lac Johnson. Nous y faisons du camping et de la natation bien avant qu'il y ait une plage.

**Paul :** J'y ai travaillé pendant plus de 10 ans et c'était un jeu ; l'enfant qui ramassait le plus de sangsues gagnait.

**René (traduction) :** Dégueulasse ! Je n'aimais pas ça du tout et nous avions toujours du sel avec nous.

**Julie :** J'ai eu des sangsues dans ce lac-là. Ma belle-sœur les a enlevées avec du sel. J'en ai fait des cauchemars. Plus jamais je suis allée me baigner dans n'importe quel lac après cette expérience horrible.

**Nicole :** Impossible d'oublier. J'en avais une peur terrible !

**Laurent :** Beaucoup de sable fut ajouté sur la plage et dans le lac Johnson's au début des années 80. Je le sais puisque j'étais le vérificateur (*checker*) du volume de sable des camions.

**Jim (traduction) :** J'ai pêché et j'ai nagé dans le lac Johnson comme adolescent. Je n'ai eu qu'une sangsue qui s'est attachée à l'ongle de mon pouce. Très facile à enlever.

**Maurice :** Les sangsues sont tellement petites que les jeunes jouent encore le jeu de les ramasser, faire un trou dans le sable avec de l'eau pour que leurs sangsues puissent survivre.

**Marlène :** Les brochets et perchaudes en mangent à la tonne des sangsues. Y'en a qui pêchent avec aussi.



Le Conseil  
des Arts  
de Hearst



Galerie 815



GRANT NEEGAN

— L'INDIGÉNÉITÉ URBAINE

7 septembre - 20 octobre 2023

Vernissage le jeudi 7 septembre, de 17 h à 19 h.



conseildesartsdehearst.ca



705 362-4900



Canada



ONTARIO ARTS COUNCIL  
CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

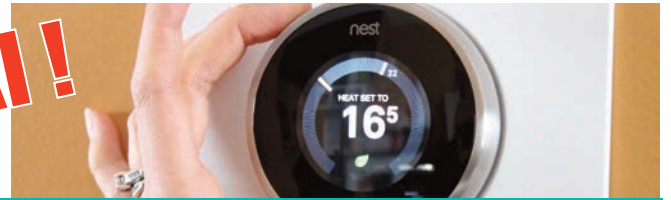


# Les femmes sont plus incommodées par l'air climatisé?

Par Kathleen Couillard



**VRAI !**



**Canicules ou pas, les chaleurs de l'été sont souvent le théâtre de mésententes entre hommes et femmes quant à l'usage de l'air climatisé. Les premiers auraient, prétend-on, davantage tendance à faire baisser la température et les secondes, à maintenir une température ambiante plus chaude. Le Détecteur de rumeurs a exploré la question.**

## Les origines de la rumeur

On en parle depuis longtemps : les débats entre hommes et femmes sur la température optimale à l'intérieur d'un bâtiment faisaient par exemple l'objet d'un article du Toronto Star dès 2009. Le site Web Mental Floss, qui se spécialise dans les « réponses aux grandes questions de la vie », se demandait dans un texte publié en 2013 si les femmes et les hommes percevaient la température de façon différente. En 2015, une étude réalisée par des chercheurs des Pays-Bas a reçu une importante couverture médiatique (ici, ici, ici) parce qu'elle tentait d'expliquer pourquoi les femmes étaient facilement incommodées par l'air climatisé.

## Insatisfaites de la température

Avant cela, des études réalisées en 2007 en Finlande, en 2010 aux États-Unis et en 2013 en Amérique du Nord, ont démontré que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à se dire insatisfaites de la température intérieure. Elles ressentent en effet plus souvent de l'inconfort en raison du froid ou de la chaleur. De plus, elles préfèrent généralement les températures un peu plus élevées.

Selon les chercheurs qui ont étudié les données nord-américaines, 74 % des répondants à leur sondage travaillaient dans des bureaux climatisés. Les auteurs concluent donc que les femmes sont plus sensibles aux conditions environnementales générées par les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation.

Des chercheurs américains ont également analysé 16 791 gazouillis publiés sur Twitter entre janvier 2010 et décembre 2019, dans lesquels les auteurs se plaignaient du froid dans leur milieu de travail. Les deux tiers de ces messages avaient été écrits par des femmes. Celles-ci avaient aussi plus tendance à se plaindre du froid pendant l'été. En fait, la probabilité que l'auteur d'un de ces gazouillis soit une femme augmentait avec les températures chaudes.

Pourtant, une étude réalisée par un chercheur d'Atlanta publiée en 2020 a révélé que les hommes et les femmes qui habitent seuls règlent généralement leur thermostat à des températures très similaires. Une conclusion que partage Bjarne W. Olesen, professeur au International Center for Indoor Environment and Energy, de l'Université technique du Danemark. Selon un article qu'il a rédigé en 2015, plusieurs autres études auraient conclu que les hommes et les femmes préfèrent habituellement des températures similaires.

La différence pourrait être que les femmes seraient plus sensibles à un environnement « moins optimal », c'est-à-dire soit très froid, soit très chaud. Dès 1981, une petite étude réalisée aux États-Unis auprès de 31 hommes et 15 femmes avait suggéré que ces dernières avaient tendance à se sentir plus inconfortables lorsque la température ambiante diminuait ou augmentait de façon importante.

## Une question de métabolisme?

L'article de 2015 des chercheurs néerlandais, qui avait capté l'attention des médias, proposait que la plus grande sensibilité au froid des femmes s'expliquait par un métabolisme plus bas que celui utilisé pour établir les standards de température dans les bureaux. Selon les auteurs, le métabolisme de base employé pour déterminer la température ambiante idéale correspond à celui d'un homme de 40 ans pesant 70 kg.

Une hypothèse que rejetait le professeur Olesen. Ces standards internationaux de température ambiante seraient plutôt basés sur des études rigoureuses réalisées en laboratoire auprès d'hommes et de femmes. Le scientifique souligne également que l'étude néerlandaise a été menée sur un groupe composé exclusivement de femmes. Elle ne permet donc pas de comparer réellement le métabolisme des femmes à celui des hommes.

## Physiologie ou habillement?

Dans un texte portant sur la façon dont les gens perçoivent la qualité de l'environnement intérieur, l'experte en architecture Edeltraud Haselsteiner, du centre URBANITY en Autriche, propose que la sensibilité des femmes au chaud et au froid pourrait s'expliquer en partie par des caractéristiques physiologiques.

Par exemple, la circulation sanguine dans les mains des femmes est moindre quand il fait froid. Les femmes transpirent également moins que les hommes par temps chaud. Par ailleurs, selon les chercheurs californiens et australiens qui ont réalisé l'étude de 2013, les hormones

reproductives féminines pourraient affecter la réaction à la température ambiante. Enfin, les femmes ont un pourcentage de gras corporel et un ratio surface-masse différent des hommes, deux facteurs pouvant modifier la perception des températures.

Cependant, plusieurs experts ont suggéré que le phénomène s'expliquerait plutôt par le fait que les femmes sont généralement habillées plus légèrement en été. Selon le professeur Olesen, ce serait pourquoi les femmes préfèrent les températures légèrement plus chaudes à l'intérieur. À cela s'ajoute le fait que ce sont souvent des hommes en veston qui contrôlent le thermostat du bureau.

## Trop d'air climatisé

Face à ces arguments, les auteurs de l'étude américaine de 2021 déplorent que ce soient les femmes qui portent le blâme de leur inconfort, que l'on pointe du doigt leur habillement ou leur métabolisme. Aux yeux de ces chercheurs, le problème viendrait plutôt de l'utilisation excessive de la climatisation — une utilisation excessive qui, de plus, pose problème à l'heure où on cherche à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

La sur-utilisation de la climatisation serait d'ailleurs un problème courant dans les bureaux américains. Dans cette étude de 2021, les femmes interrogées mentionnaient que leur principale source d'insatisfaction était le manque de contrôle sur la température ambiante.

Le professeur Olesen cite pour sa part une étude de 2009 selon laquelle la température des bureaux est généralement plus froide pendant l'été que pendant l'hiver. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce problème. Par exemple, certains bâtiments refroidissent trop l'air afin de réduire l'humidité. Certaines personnes ont aussi l'impression que l'air climatisé ne fonctionne pas bien s'il ne fait pas un peu froid.

## Verdict

**Il est plutôt bien établi que les femmes sont plus souvent insatisfaites de la température ambiante que les hommes, en particulier lorsqu'il fait très chaud ou très froid. Mais, les causes de ce malaise restent à déterminer : cela pourrait être dû à la fois à des différences physiologiques, à un habillement plus léger ainsi qu'à la sur-utilisation de l'air climatisé pendant la saison chaude.**



## Cours de karaté Nordik Wado Kai

INSTRUCTEUR : MICHEL GOSSELIN, 7<sup>e</sup> DAN

## INSCRIPTIONS

jeudi 7 septembre et  
mardi 12 septembre  
de 18 h 30 à 20 h

Les inscriptions auront lieu à  
l'École secondaire catholique de Hearst  
30, 10<sup>e</sup> Rue

Utiliser la porte « D »

## COUT ANNUEL

(couvrant de septembre à avril)

incluant les frais de fédération Shintani

**165 \$**

Rabais pour familles et élèves du secondaire!

**Nordik Wado Kai**

**705 372-5227**

nordikwadokai@gmail.com



# MOT CACHÉ

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | L | L | E | D | N | O | R | I | H | E | E | F | N | T | I | E | L | B | E |
| C | O | R | N | E | I | L | L | E | N | B | A | O | A | R | P | A | B | E | L |
| X | P | N | R | E | D | I | E | G | E | U | E | D | B | E | N | I | E | R | O |
| U | E | A | O | B | U | T | O | R | C | G | O | I | R | I | H | G | U | N | I |
| E | R | S | E | P | P | U | G | O | I | R | L | V | D | O | N | O | E | A | R |
| R | D | I | R | P | L | Y | N | P | N | O | I | R | R | A | T | R | L | C | O |
| A | R | A | I | E | E | D | G | E | C | E | A | E | S | U | E | O | L | H | I |
| C | I | F | V | N | C | L | N | A | R | C | A | E | A | C | B | S | E | E | R |
| A | X | E | O | A | E | C | I | A | R | U | M | V | R | Y | M | S | R | A | O |
| M | N | R | N | N | I | U | E | C | L | G | E | N | T | G | O | I | E | L | D |
| T | E | A | R | G | A | L | A | N | A | E | U | T | E | N | L | G | T | O | N |
| H | R | E | O | E | L | I | S | S | I | N | O | E | T | E | O | N | R | U | O |
| I | T | G | B | E | G | I | A | E | G | R | A | G | H | E | C | O | U | E | C |
| S | N | R | T | R | Z | M | E | R | L | E | E | L | R | A | U | L | O | T | U |
| E | O | T | E | E | B | E | C | A | S | S | E | S | B | E | R | O | T | T | O |
| C | I | T | R | O | U | A | E | N | R | U | O | T | E | A | I | F | H | E | B |
| S | T | I | M | O | U | C | H | E | R | O | L | L | E | L | T | V | A | C | I |
| E | N | F | U | L | M | A | R | N | I | L | E | S | O | R | G | R | U | N | H |
| N | T | N | A | U | R | B | P | I | C | A | R | O | U | G | E | I | O | L | G |
| U | R | U | B | U | T | E | R | E | N | N | O | D | R | A | H | C | A | S | P |

Thème : La faune ailée / 6 lettres

|              |             |             |             |
|--------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>A</b>     | Condor      | Hibou       | <b>S</b>    |
| Aigle        | Corbeau     | Hirondelle  | Serin       |
| Aigrette     | Corneille   | <b>M</b>    | Sittelle    |
| Albatros     | Cygne       | Macareux    | Sizerin     |
| Alouette     | <b>E</b>    | Merle       | Sterne      |
| <b>B</b>     | Eider       | Mésange     | <b>T</b>    |
| Bécasse      | Engoulevent | Moucherolle | Tadorne     |
| Bernache     | Épervier    | <b>O</b>    | Tétras      |
| Bihoreau     | Étourneau   | Oriole      | Tourterelle |
| Bruant       | <b>F</b>    | <b>P</b>    | <b>U</b>    |
| Butor        | Faisan      | Pélican     | Urubu       |
| <b>C</b>     | Faucon      | Perdrix     | <b>V</b>    |
| Canari       | Fulmar      | Pic         | Vautour     |
| Cardinal     | <b>G</b>    | Pigeon      | Viréo       |
| Carouge      | Geai        | Pluvier     |             |
| Chardonneret | Goéland     | Pygargue    |             |
| Chouette     | Grèbe       | <b>R</b>    |             |
| Cigogne      | <b>H</b>    | Roselin     |             |
| Colibri      | Harfang     | Rossignol   |             |
| Colombe      | Héron       |             |             |

## OMELETTE FRANÇAISE (LA MEILLEURE)



### ÉTAPES DE PRÉPARATION

Dans un bol, casser les œufs. Saler et poivrer. Mélanger à l'aide d'une fourchette 2 minutes ou jusqu'à ce que le mélange soit homogène sans aucune trace de blanc d'œuf.

Dans une petite poêle anti-adhésive d'environ 20 cm (8 po) de diamètre à feu moyen-doux, fondre le beurre sans aucune coloration.

Verser le mélange d'œufs dans la poêle en mélangeant constamment avec une spatule jusqu'à ce que la préparation commence à prendre, soit environ 1 minute.

Lorsque la préparation est crémeuse et qu'il n'y a presque plus de liquide, réduire le feu, puis incliner la poêle pour glisser les œufs du même côté. À l'aide de la spatule, rouler l'omelette pour former un cigare. Incliner de nouveau la poêle et rouler l'omelette dans une assiette. Le cœur de l'omelette doit rester bien baveux. À l'aide d'un pinceau, badigeonner l'omelette de beurre et parsemer de ciboulette, si désiré.

### INGRÉDIENTS

- 3 œufs
- 10 ml (2 c. à thé) de beurre ramolli, et plus pour le service
- Ciboulette ciselée (facultatif)

## SUDOKU

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   | 1 | 3 |   | 6 |   |   | 5 | 2 |
| 4 |   |   | 1 |   |   |   | 3 |   |
| 9 |   |   |   |   |   | 6 |   |   |
| 8 |   | 5 |   |   | 2 |   | 4 |   |
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|   |   |   | 5 |   |   |   |   |   |
|   | 3 |   |   | 7 |   | 9 |   | 1 |
| 5 |   |   |   |   | 3 |   |   |   |
|   | 2 | 9 |   |   | 4 |   |   |   |

### RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

### RÉPONSE DU JEU N° 838

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 7 | 8 | 4 | 8 | 9 | 6 | 2 | 1 |
| 9 | 2 | 4 | 8 | 1 | 6 | 8 | 7 | 5 |
| 1 | 8 | 6 | 5 | 7 | 2 | 4 | 3 | 9 |
| 8 | 9 | 2 | 1 | 4 | 5 | 7 | 6 | 3 |
| 7 | 6 | 5 | 9 | 8 | 8 | 1 | 4 | 2 |
| 3 | 4 | 1 | 2 | 6 | 7 | 5 | 9 | 8 |
| 4 | 1 | 9 | 7 | 5 | 3 | 2 | 8 | 6 |
| 6 | 3 | 7 | 8 | 2 | 1 | 9 | 5 | 4 |
| 2 | 5 | 8 | 6 | 9 | 4 | 3 | 1 | 7 |

Procurez-vous le livre

**Tu fais partie de la gang**

écrit par  
Lucie Paquin

**35 ANS  
D'HISTOIRE**

**CINN911**

**AU COUT DE 25 \$**

Réponse du mot caché :

NOSNID

## AVIS DE DÉCÈS



### Maurice Gaudreau

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Maurice Gaudreau, le vendredi 25 août 2023 à l'Hôpital Notre-Dame de Hearst, à l'âge de 86 ans. Il laisse dans le deuil sa tendre épouse Yvette (née Brochu), de même que ses deux fils : Gérald et Dany (Sylvie Ayotte), tous de Hearst. Il laisse également dans le deuil quatre petits-enfants, cinq arrière-petits-enfants, ainsi que ses deux sœurs : Yolande Robin de Farnham et Colette Moreau de Montmagny.

On se souvient de Maurice comme d'un homme fier, dévoué et présent au cœur de sa famille. Il aimait rendre service et était toujours disponible. Bon et généreux, en famille ou en affaires, il allait toujours au-delà des attentes de son entourage.

Entrepreneur de longue date, il a mis sur pied et géré son entreprise, Maurice Welding, ici même à Hearst en 1959 pour finalement prendre une retraite bien méritée après 46 ans de service hors pair auprès de notre communauté. Maurice laisse une trace profonde dans le cœur de sa famille, de même que dans la mémoire de tous ceux et celles qui l'ont connu et aimé.

En la mémoire de Maurice, la famille apprécierait les dons à la Société Alzheimer. Les funérailles ont eu lieu le 5 septembre 2023 en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Hearst.



### Sincères remerciements

Le décès de Roland Lamontagne laisse un grand vide dans nos cœurs et nous sommes très reconnaissant(e)s pour tout l'appui que nous avons reçu. Merci pour les témoignages de sympathie, les dons et la nourriture.

Nous désirons remercier sincèrement toutes les personnes, parents et ami(e)s qui se sont déplacés de près et de loin pour nous témoigner des marques de sympathie et nous soutenir dans ces moments difficiles.

Un merci très spécial aux médecins et au personnel de l'Hôpital Notre-Dame de Hearst pour les bons soins que Roland a reçus au cours de ses derniers jours.

- Ronald, Jeannine, Thérèse, Raymond, René, Claude, Fernand, Anita, Diane, Gaëtan et Joane

## Les petites annonces

### À louer

Espace commercial situé au 1020 rue Front  
600 pieds carrés approx.  
902 \$ / mois - services compris  
Contactez Marcel Fauchon  
Téléphone : 705 372-4928

**Vous avez des informations à nous faire parvenir?**  
**Contactez-nous à [info@hearstmedias.ca](mailto:info@hearstmedias.ca)**  
**ou appelez-nous au :**  
**705 372-1011**

## EMPLOI

**SIGOUIN**  
FINANCIAL GROUP INC

## NOUS EMBAUCHONS

**Coordinateur(trice) administrative(ve)**  
Temps plein permanent

### QUALIFICATIONS

- Diplôme d'études postsecondaires en administration ou domaine connexe
- Un minimum de 2 ans d'expérience en administration de bureau et/ou services financiers
- Certification de l'institut des fonds d'investissements du Canada (IFIC) est un atout

### HABILETÉS RECHERCHÉES

- Bon esprit d'équipe et aptitudes interpersonnelles
- Maîtrise de l'informatique
- Sens de l'organisation et des priorités
- Souci du détail et capacité à suivre avec succès les directives, politiques et procédures
- Excellente capacité de communication verbale et écrite dans les deux langues officielles

### RESPONSABILITÉS

- Offrir un service à la clientèle efficace
- Préparer et traiter la documentation
- Collaborer à l'amélioration continue des services à la clientèle et à la qualité des documents produits
- Apporter un soutien technique et administratif dans les différents dossiers
- Suivre les activités des réunions avec les clients
- Surveiller la conformité
- Superviser et coordonner les procédures administratives du bureau

### CONDITIONS DE TRAVAIL

26 \$ à 28,50 \$ l'heure selon les qualifications / 35 heures de travail par semaine

Le candidat idéal devra participer à la formation continue de l'industrie

Veuillez soumettre votre lettre de motivation et curriculum vitae à Eric R. Sigouin et dites-nous pourquoi vous pensez être la bonne personne pour rejoindre notre équipe

**Appliquez maintenant :**  
[eric@sigouinfinancial.com](mailto:eric@sigouinfinancial.com)  
904 rue George, Hearst ON

**Tout tourne autour du parcours.**  
Le leur et le vôtre.

It's all about the **journey.**  
Theirs and yours.

**Nous sommes à la recherche de conducteurs d'autobus scolaires et nolisés**  
**We're Hiring Bus Drivers and Charter Drivers**

### Hearst et Kapuskasing, ON

Découvrez une carrière qui vous offre quelque chose de nouveau chaque jour — un sens du but pour vous et une valeur pour votre communauté. Chez Stock Transportation, notre travail consiste à amener les élèves à l'école en toute sécurité, à temps et prêts à apprendre.

Profitez de l'équilibre entre le travail et la vie personnelle, de l'avancement professionnel et des avantages sociaux :

- Prime de formation 1000 \$
- Aucune expérience nécessaire — la formation est fournie!
- Amenez vos enfants au travail!
- Salaires compétitifs
- Postes à temps partiel du matin et de l'après-midi
- Horaire de l'année scolaire avec congé d'été!
- Pas de fin de semaine!

### SCANNEZ POUR POSTULER

SCAN TO APPLY



### Hearst et Kapuskasing, ON

Discover a career that offers something new each day — a sense of purpose for you and value to your community. At **Stock Transportation**, getting students to school safely, on time, and ready to learn<sup>®</sup> is what we do.

Take advantage of work-life balance and career growth, along with these benefits:

- Training Incentive \$1000
- No Experience Necessary — Training Provided!
- Bring Your Kids to Work!
- Competitive Wages
- Part-time Morning and Afternoon Shifts
- School Year Schedule with Summers Off!
- No Weekends!

Les filiales indépendantes et les sociétés affiliées de National Express LLC sont des employeurs qui souscrivent au principe de l'égalité d'accès à l'emploi (EEO).

Les termes et conditions sont susceptibles d'être modifiés.

National Express LLC's independent subsidiaries and affiliates are an equal employment opportunity (EEO) employer. Terms and conditions are subject to change.

Rejoignez notre équipe et faites votre parcours professionnel avec nous!  
**jobatstock.ca**  
Appelez 705 672-3341 **jobsatstock.ca**  
Call 705-672-3341

**national  
express**  
school





## Recherche 2 journalistes pigistes

Temps partiel ou occasionnel

Il s'agit d'un poste à la pige, selon vos disponibilités. Nous recherchons des personnes curieuses, capables de mener une entrevue pour ensuite écrire une chronique. Tous les sujets développés devront viser une personne ou un groupe de personnes de Hearst et de la région, ou encore originaire de la région.

Vous pouvez trouver vos propres sujets, mais nous sommes en mesure de vous en suggérer grâce à des remue-méninges en équipe.

Voici des idées de sujets :

- raconter l'histoire d'une personne âgée, d'un bénévole, une personne ayant fait une bonne action ou quelque chose d'incroyable, d'un organisme communautaire;
- réaliser le portrait d'une entreprise, de gens sportifs, de jeunes dévoués, de collectionneurs, d'une personne passionnée, retraitée, etc.

Pour faire partie de l'équipe de chroniqueurs communautaires, les personnes choisies devront écrire au minimum un texte par mois et un maximum d'un texte par semaine.

Il s'agit d'un poste idéal pour une personne passionnée, qui aime rencontrer des gens, et surtout écrire.

Rémunération : selon la grille de taux

Horaire : selon vos disponibilités

Entrée en fonction : le plus rapidement possible

Pour plus de détails sur ce poste, communiquez avec le directeur général des Médias de l'épinette noire, Steve Mc Innis, au 705 372-1011

**Les clés USB  
des Grandes  
Familles de la  
région 2023  
seront  
disponibles  
dès lundi!**

## Offre d'emploi

### Assistant(e) Administratif(ve) / commis comptable

#### Horaire

- Temps plein
- Lundi au vendredi

#### Bénéfices

- Avantages sociaux
- Plan de pension
- Horaire flexible

Joignez-vous à  
notre équipe!

Si vous souhaitez faire partie de notre équipe, veuillez apporter votre CV à Nathalie au 500 route 11 Est, ou faites-nous le parvenir à [nouvellet@expertchev.ca](mailto:nouvellet@expertchev.ca).

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt pour Expert Chevrolet Buick GMC Ltd. Cependant, seuls ceux sélectionnés pour une entrevue seront contactés.

Plus d'informations: (705) 362-8001

## Job Opening

### Administrative Assistant / accounting clerk

#### Schedule

- Full time
- Monday to Friday

#### Benefits

- Social advantages
- Pension plan
- Flexible work schedule

Join our  
team!

If you wish to join our team, please bring your resume to Nathalie at 500 Hwy 11 East, or send it to [nouvellet@expertchev.ca](mailto:nouvellet@expertchev.ca).

We thank all the candidates for their interest in Expert Chevrolet Buick GMC Ltd; however, only those selected for an interview will be contacted.

More information: (705) 362-8001



## Vous pêchez?

### ATTENTION !

Sur l'eau, restez à l'écart des barrages. À proximité de ceux-ci, les conditions de l'eau peuvent changer rapidement.

**RESPECTEZ TOUJOURS  
LES AVERTISSEMENTS!**



**Evolugen**

1.877.986.4364

[ontario.info@evolugen.com](mailto:ontario.info@evolugen.com)

[evolugen.com/fr/securite](http://evolugen.com/fr/securite)



**Cette année, Gilles Péloquin suit les Lumberjacks pour le journal Le Nord**  
**Bilan de la dernière semaine, statistiques, commentaires de l'entraîneur et analyse**

**Une grosse saison débute cette fin de semaine sur la route.**  
**FAITES PARTIE DE LA GANG, TOUS DERRIÈRE LES JACKS !**



## Les Lumberjacks remportent la Coupe TELECO contre l'équipe Kam River Fighting Walleye

Les Lumberjacks de Hearst ont triomphé des Kam River Fighting Walleye (SIJHL) 5 à 2 dimanche grâce à deux buts chacun de Maddoc Newton et Tyler Patterson pour les aider à remporter la finale de la série préparatoire de la Coupe TELECO au Nor'West Arena de Thunder Bay.

Le match d'ouverture de vendredi dernier (1er septembre) avait vu l'équipe Kam River triompher 2 à 1, Julien Trudel marquant l'unique but des Lumberjacks dans ce match d'ouverture de tournoi.

Les Lumberjacks ont remporté le deuxième match de la série samedi, un triomphe sans équivoque de 4 à 0. Un solide travail, autant en défensive que du côté de l'offensive, aura permis à l'équipe de l'entraîneur-chef Marc-Alain Bégin de contrôler le match pour permettre l'égalité dans cette courte série de trois rencontres, et ce, grâce au brio des Patterson, Newton, Comeau, Emmanuel jr, sans oublier la performance des deux gardiens qui jouaient chacun 30 minutes sans donner de but, Tristan Boileau et Russ Decoste.

Il est bon de rappeler que l'équipe de Kam River est le club champion en titre de la Ligue internationale de hockey junior (SIJHL) et la victoire des Lumberjacks dans cette courte série de trois parties pour l'obtention de la coupe TELECO cette dernière fin de semaine à Thunder Bay permet d'entrevoir toute une saison pour l'équipe de Hearst dans la NOJHL.

Les Lumberjacks de Marc Alain Bégin ouvriront la saison régulière de la NOJHL ce jeudi soir alors qu'ils se rendront affronter les Cubs à Sudbury à 19 h 5 au complexe sportif Gerry McCrory Countryside et sur FLO-Hockey.tv.

### EN PROLONGATION...

Rappelons que la vente de billets de saison se poursuit en vue de la présentation des joutes à domicile au Centre récréatif Claude-Larose. Le

prix du billet adulte est de 300 \$ et de 250 \$ pour les seniors et les étudiants, et ce, pour les 28 parties de la saison 2023-24.

Le match d'ouverture de la saison est prévu pour le vendredi 15 septembre à 19 h. Pour l'occasion, les Jacks recevront la visite des Vikings d'Elliott Lake de la section Ouest de la Ligue junior du Nord de l'Ontario.

Cette équipe des Vikings portait le nom des Red Wings la saison dernière et avait terminé au sixième et dernier rang de la section Ouest avec seulement 20 victoires en 58 parties, contrairement aux Lumberjacks, bons deuxième dans la section Est avec 43 victoires en 58 sorties.

Cette saison encore le prix d'un billet pour un match local des Lumberjacks sera de 15 \$ pour un adulte, 12 \$ pour une personne senior (65 ans +) et un étudiant (13-19 ans), et 10 \$ pour les jeunes (7 à 12 ans). Les 6 ans et moins seront admis gratuitement au Centre récréatif Claude-Larose.

Vous voulez en savoir plus sur vos Lumberjacks cette saison ? Syntonisez CINN 91,1 en semaine du lundi au vendredi à 17 h 45 avec ma chronique sportive dans l'émission **Suzy Q avec vous** et on en glisse un mot lors de mon passage à l'émission **L'Info sous la loupe** les vendredis midi. Également, suivez Le Fanatique avec Guy Morin tous les mercredis à 19 h. L'an dernier, les Bucherons ont eu 36 joueurs ayant joué au moins un match en saison régulière : 19 attaquants, 13 défenseurs et quatre gardiens de but.

Sur ce, bonne semaine et bon succès aux Lumberjacks ce weekend avec trois parties sur la route pour affronter les Cubs à Sudbury, les Paper Kings d'Espanola et les Gold Miners de Kirkland Lake. Et, pourquoi pas leur souhaiter deux victoires, sinon même trois !

**Gilles Péloquin**

## Résultats des soirées Tournoi de Golf

**Date : 30 aout - Soirée des hommes - 85 participants**

### Gagnants des divisions

| Division          | A                    | B                        | C                     | D                     |
|-------------------|----------------------|--------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Total brut</b> | André Lanthier<br>35 | Marc-André Longval<br>36 | Marc Hébert<br>44     | Denis Ringuette<br>43 |
| <b>Total net</b>  | Chris Gratton<br>33  | Yvan Carbonneau<br>30    | Raymond Fortier<br>33 | Frank Marcotte<br>31  |

### Prix sur le terrain

|                                                |                 |
|------------------------------------------------|-----------------|
| Plus près du drapeau # 1                       | J-F Sylvestre   |
| Plus court drive # 3                           | Nikko Morin     |
| Plus long drive # 4                            | Tyler Haché     |
| Plus près du drapeau # 5                       | Bryan Wilson    |
| Plus près de la corde # 6                      | Gilbert Boucher |
| Plus près du cerceau # 7                       | Chris Gratton   |
| Plus long coup sur le vert # 8                 | Kevin Caouette  |
| Plus près du drapeau 2 <sup>e</sup> frappé # 9 | Chris Gratton   |

**Date : 31 aout - Soirée des femmes - 22 participantes**

### Gagnantes des divisions

| Division          | A                   | B                        | C                        |
|-------------------|---------------------|--------------------------|--------------------------|
| <b>Total brut</b> | Vicky Blier<br>47   | Line Levasseur<br>44     | Lucie Vachon<br>48       |
| <b>Total net</b>  | Sophie Hébert<br>36 | Marie-Line Lacroix<br>33 | Huguette Rodrigues<br>28 |

### Prix sur le terrain

|                            |                  |
|----------------------------|------------------|
| Plus près du drapeau       | Joan Fortier     |
| Plus près du loop          | Gaétanne Laurin  |
| Plus près de la corde      | Martine Fortin   |
| Plus long coup sur le vert | Suzanne Brunelle |
| Plus long drive            | Vicky Blier      |
| Plus court drive           | Lynn Poliquin    |
| Plus haut pointage         | Suzanne Rheault  |



9 ET 10  
SEPTEMBRE 2023

# TOURNOI HOCKEY-GOLF

520 \$ PAR  
ÉQUIPE

**Hockey**

3 joutes  
Format 4 contre 4



Pour plus amples informations  
www.HASTO.ca

**Golf**

18 trous  
2 équipes de 4 joueurs



# Independent™

Your Independent Grocer

PRIX DE LA CIRCULAIRE EN VIGUEUR DU JEUDI 7 AU MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023

À l'achat de 2, obtenez

**1 000** points optimum

sur les gâteaux Vachon  
variétés sélectionnées  
282-336 g

**2/8 \$**

moins de 2 :  
4,69 \$ chaque  
20005728\_EA/20963606\_EA

C'est  
comme  
**1 \$**  
en points

**8,99 \$**  
Prix de membre

**13,99 \$**  
Prix non membre

**Rabais  
membre  
5 \$**

Boîte de chocolats  
Mars assortis  
(50)  
21452478\_EA

**3,99 \$**  
Prix de membre

**5,99 \$**  
Prix non membre

**Rabais  
membre  
2 \$**

Crème glacée Chapman's  
Super Premium plus 500 mL  
ou fruits surgelés PC<sup>MD</sup>  
300 - 600 g  
variétés sélectionnées  
200 g  
21302823\_EA/21302932\_EA

**3,99 \$**  
Prix de membre

**11,99 \$**  
Prix non membre

**Rabais  
membre  
8 \$**

Papier hygiénique Cashmere  
variétés sélectionnées  
8-16 rouleaux  
21204742\_EA

**RABAIS DE LA SEMAINE**

**3<sup>99</sup>**  
lb

Bœuf haché maigre  
format familial  
8,80/kg  
20874394\_KG

refroidi à l'air

**RABAIS DE LA SEMAINE**

**5<sup>88</sup>**  
lb

Poitrines ou cuisses  
de poulet PC<sup>MD</sup>  
Menu bleu  
sans os, sans peau  
format familial  
produit du Canada  
12,96/kg  
20380880\_KG/20595957\_KG

**RABAIS DE 2,98 \$**  
QUAND VOUS EN ACHETEZ 2

**2/\$11**  
Moins  
de 2  
6,99 \$ chaque

Pizza Dr. Oetker Ristorante  
ou Casa Di Mama  
variétés sélectionnées  
surgelées  
320-410 g  
20296100001\_EA/20296424006\_EA

**RABAIS DE LA SEMAINE**

**4<sup>99</sup>**

Crème glacée  
Breyers Style  
Crèmerie 1,66 L ou  
dessert surgelé  
Canadian 1,41 L  
variétés sélectionnées  
surgelées  
320-410 g  
20344925003\_EA/20344925006\_EA

de

**6<sup>99</sup>**  
lb

fait en  
magasin

Hamburger frais  
gourmet  
fait en magasin  
de 15,41/kg  
20798283\_KG

**RABAIS DE LA SEMAINE**

**2<sup>49</sup>**  
lb

Combinaison de longe  
de porc, côtelettes de  
surlonge et partie de côte  
avec os  
5,49/kg  
20822343\_KG

**RABAIS DE LA SEMAINE**

**4<sup>99</sup>**  
sac de 4 lb

Mandarines  
produit du Maroc  
sac de 4 lb  
20054025001\_EA

**RABAIS DE 98 ¢**  
QUAND VOUS EN ACHETEZ 2

**2/\$8**  
Moins  
de 2  
4,49 \$ chaque

Croustilles Doritos  
savour tortillas ou  
Ruffles  
variétés sélectionnées  
155-280 g  
21241052\_EA/21369118\_EA

**SOLDE**  
**RABAIS MINIMUM 50 ¢**

**4<sup>99</sup>**

Café instantané  
Nescafé ou Taster's  
Choice 100-170g ou  
boîte de chocolat  
chaud PC<sup>MD</sup>  
350-500 g  
variétés sélectionnées  
20661811001\_EA/20702582\_EA

**SOLDE**  
**RABAIS 50 ¢**

**3<sup>49</sup>**

Yogourt Grec Oikos  
4 x 100 g ou Limon-  
ade zéro sucre  
Minute Maid 1,54 L  
variétés sélectionnées  
20625055\_EA/21434119\_EA

**RABAIS DE LA SEMAINE**

**7<sup>99</sup>**

Paquet de 3

Crevettes sauvages  
d'Argentine  
Marina Del Rey  
cruées, décortiquées  
20-40 par lb  
ou faciles à décortiquer  
20-30 par lb  
surgelées  
300 g  
21334387\_EA/20907159\_EA

**ONTARIO**

**RABAIS DE LA SEMAINE**

**3<sup>44</sup>**  
package of 3

Concombres anglais  
Farmer's Market  
produit de l'Ontario  
(3)  
20828461001\_EA

**RABAIS DE LA SEMAINE**

**5<sup>49</sup>**

Mayonnaise Hell-  
mann's 710-890 mL ou  
Olives PC<sup>MD</sup> 375 mL  
variétés sélectionnées  
20157024\_EA/20618579001\_EA

**SOLDE**  
**RABAIS MINIMUM 50 ¢**

**2<sup>99</sup>**

Gaufres Eggo de Kellogg's  
(8) ou Strudel pour grille-  
pain Pillsbury 326 g ou  
Scrambles 204 g  
variétés sélectionnées  
surgelées  
20172664001\_EA/20302779\_EA

**RABAIS DE LA SEMAINE**

**1<sup>29</sup>**

Beignets en vrac  
variétés assorties  
1,29 \$ chaque  
21169179\_EA

**SOLDE**  
**RABAIS 1 \$**

**3<sup>99</sup>**

À l'achat de 2  
optimum  
**1,000**

Magnum (3/4) ou  
Ben & Jerry's  
473 mL  
variétés sélectionnées  
surgelées  
21428403\_EA/20950739\_EA

**SOLDE**  
**RABAIS 1,30 \$**

**2<sup>49</sup>**

Oeufs blancs  
larges, sans nom<sup>MD</sup>  
variétés sélectionnées  
(12)  
20812144001\_EA

**SOLDE**  
**RABAIS JUSQU'À**

**25%**

Paquet régulier ou à  
emballage pratique  
Depend ou Poise  
variétés et  
formats sélectionnés  
21302119\_EA/2109850\_EA

**RABAIS DE LA SEMAINE**

**7<sup>99</sup>**

Soins capillaires  
Marc Anthony, Renpure,  
John Freida, Nice'N Easy,  
RTU ou Monday  
variétés et  
formats sélectionnés  
20298861001\_EA/20310284004\_EA